

Louvain School of Management

Risk in retail investment: information and measures

Auteur: **Donovan Herr & Emilien Clause**
Promoteur: **Frédéric Vrins**
Année académique 2020-2021
Master [120] en sciences de gestion, à finalité spécialisée

10 Annexes

Annexe I - Contenu du prospectus (UCITS I)

31. 12. 85

Journal officiel des Communautés européennes

N° L 375/15

ANNEXE

SCHÉMA A

1. Information concernant le fonds commun de placement	1. Information concernant la société de gestion	1. Information concernant la société d'investissement
1.1. Dénomination	1.1. Dénomination ou raison sociale, forme juridique, siège social et principal siège administratif si celui-ci est différent du siège social	1.1. Dénomination ou raison sociale, forme juridique, siège social et principal siège administratif si celui-ci est différent du siège social
1.2. Date de constitution du fonds. Indication de la durée, si elle est limitée	1.2. Date de constitution de la société. Indication de la durée, si celle-ci est limitée	1.2. Date de constitution de la société. Indication de la durée, si elle est limitée
	1.3. Si la société gère d'autres fonds communs de placement, indication de ces autres fonds	
1.4. Indication du lieu où l'on peut se procurer le règlement du fonds, s'il n'est pas annexé, et les rapports périodiques		1.4. Indication du lieu où l'on peut se procurer les documents constitutifs, s'ils ne sont pas annexés, et les rapports périodiques
1.5. Indications succinctes concernant le régime fiscal applicable au fonds, si elles revêtent un intérêt pour le participant. Indication de l'existence de retenues à la source effectués sur les revenus et gains de capital versés par le fonds aux participants		1.5. Indications succinctes concernant le régime fiscal applicable à la société, si elles revêtent un intérêt pour le participant. Indications de l'existence de retenues à la source effectuées sur les revenus et gains en capital versés par la société aux participants
1.6. Date de clôture des comptes et fréquence des distributions		1.6. Date de clôture des comptes et fréquence des distributions
1.7. Identité des personnes chargées de la vérification des données comptables visées à l'article 31		1.7. Identité des personnes chargées de la vérification des données comptables visées à l'article 31
	1.8. Identité et fonctions dans la société des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance. Mention des principales activités exercées par ces personnes en dehors de la société lorsqu'elles sont significatives par rapport à celle-ci	1.8. Identité et fonctions dans la société des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance. Mention des principales activités exercées par ces personnes en dehors de la société lorsqu'elles sont significatives par rapport à celle-ci
	1.9. Montant du capital souscrit avec indication du capital libéré	1.9. Capital

1. Information concernant le fonds commun de placement <i>(suite)</i>	1. Information concernant la société de gestion <i>(suite)</i>	1. Information concernant la société d'investissement <i>(suite)</i>
<p>1.10. Mention de la nature et des caractéristiques principales des parts, avec notamment les indications suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> — nature du droit (réel, de créance ou autre) que la part représente, — titres originaux ou certificats représentatifs de ces titres, inscription sur un registre ou un compte, — caractéristiques des parts: nominatives ou au porteur. Indication des coupures éventuellement prévues, — description du droit de vote des participants, s'il existe, — circonstances dans lesquelles la liquidation du fonds peut être décidée et modalités de la liquidation, notamment quant aux droits des participants 		<p>1.10. Mention de la nature et des caractéristiques principales des parts, avec notamment les indications suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> — titres originaux ou certificats représentatifs de ces titres, inscription sur un registre ou un compte, — caractéristiques des parts: nominatives ou au porteur. Indication des coupures éventuellement prévues, — description du droit de vote des participants, — circonstances dans lesquelles la liquidation de la société d'investissement peut être décidée et modalités de la liquidation, notamment quant aux droits des participants
<p>1.11. Indication éventuelle des bourses ou des marchés où les parts sont cotées ou négociées</p>		<p>1.11. Indication éventuelle des bourses ou des marchés où les parts sont cotées ou négociées</p>
<p>1.12. Modalités et conditions d'émission et/ou de vente des parts</p>		<p>1.12. Modalités et conditions d'émission et/ou de vente des parts</p>
<p>1.13. Modalités et conditions de rachat ou de remboursement des parts et cas dans lesquels il peut être suspendu</p>		<p>1.13. Modalités et conditions de rachat ou de remboursement des parts et cas dans lesquels il peut être suspendu</p>
<p>1.14. Description des règles régissant la détermination et l'affectation des revenus</p>		<p>1.14. Description des règles régissant la détermination et l'affectation des revenus</p>
<p>1.15. Description des objectifs d'investissement du fonds y compris les objectifs financiers (par exemple: recherche de plus-values en capital ou de revenus), de la politique d'investissement (par exemple: spécialisation dans certains secteurs géographiques ou industriels), limites de cette politique d'investissement et indication des techniques et instruments ou des pouvoirs en matière d'emprunts susceptibles d'être utilisés dans la gestion du fonds</p>		<p>1.15. Description des objectifs d'investissement de la société, y compris les objectifs financiers (par exemple: recherche de plus-values en capital ou de revenus), de la politique d'investissement (par exemple: spécialisation dans certains secteurs géographiques ou industriels), limites de cette politique d'investissement et indication des techniques et instruments ou des pouvoirs en matière d'emprunts susceptibles d'être utilisés dans la gestion de la société</p>
<p>1.16. Règles pour l'évaluation des actifs</p>		<p>1.16. Règles pour l'évaluation des actifs</p>

1. Information concernant le fonds commun de placement (suite)	1. Information concernant la société de gestion (suite)	1. Information concernant la société d'investissement (suite)
1.17. Détermination des prix de vente ou d'émission et de remboursement ou de rachat des parts, en particulier: <ul style="list-style-type: none"> — méthode et fréquence du calcul de ces prix, — indication des charges relatives aux opérations de vente, d'émission, de rachat, de remboursement des parts, — indication portant sur les moyens, les lieux et la fréquence où ces prix sont publiés 		1.17. Détermination des prix de vente ou d'émission et de remboursement ou de rachat des parts, en particulier: <ul style="list-style-type: none"> — méthode et fréquence du calcul de ces prix, — indication des charges relatives aux opérations de vente, d'émission, de rachat, de remboursement des parts, — indication portant sur les moyens, les lieux et la fréquence où ces prix sont publiés ⁽¹⁾
1.18. Indication portant sur le mode, le montant et le calcul des rémunérations mises à charge du fonds au profit de la société de gestion, du dépositaire ou des tiers et des remboursements par le fonds de tous frais à la société de gestion, au dépositaire ou à des tiers		1.18. Indication portant sur le mode, le montant et le calcul des rémunérations payées par la société à ses dirigeants et membres des organes d'administration, de direction et de surveillance, au dépositaire ou aux tiers et des remboursements par la société de tous frais à ses dirigeants, au dépositaire ou à des tiers

(¹) Les sociétés d'investissement visées à l'article 14 paragraphe 5 de la directive indiquent en outre:

- la méthode et la fréquence de calcul de la valeur d'inventaire nette des parts,
- le mode, le lieu et la fréquence de la publication de cette valeur,
- la bourse dans le pays de commercialisation dont la cotation détermine le prix des transactions effectuées hors bourse dans ce pays.

2. Informations concernant le dépositaire:

- 2.1. dénomination ou raison sociale, forme juridique, siège social et principal siège administratif si celui-ci est différent du siège social
- 2.2. activité principale

3. Indications sur les firmes de conseil ou les conseillers d'investissement externes, pour autant que le recours à leurs services soit prévu par contrat et rémunéré par prélèvement sur les actifs de l'OPCVM:

- 3.1. identité ou raison sociale de la firme ou nom du conseiller
- 3.2. éléments du contrat avec la société de gestion ou la société d'investissement de nature à intéresser les participants, à l'exclusion de ceux relatifs aux rémunérations
- 3.3. autres activités significatives

4. Informations sur les mesures prises pour effectuer les paiements aux participants, le rachat ou le remboursement des parts ainsi que la diffusion des informations concernant l'OPCVM. Ces informations doivent, en tout état de cause, être données dans l'État membre où l'OPCVM est situé. En outre, lorsque les parts sont commercialisées dans un autre État membre, les informations visées ci-avant sont données en ce qui concerne cet État membre et sont comprises dans le prospectus qui y est diffusé.

Source : Directive 85/611/CEE.

Annexe 2 - Contenu du prospectus simplifié (UCITS III)

ANNEXE I

«SCHÉMA C

Contenu du prospectus simplifié

Présentation succincte de l'OPCVM

- date de création du fonds commun ou de la société d'investissement et indication de l'État membre dans lequel il/elle a été immatriculé(e)/constitué(e),
- lorsqu'un OPCVM a différents compartiments d'investissement, indication de ce fait,
- société de gestion (le cas échéant),
- durée d'existence prévue (le cas échéant),
- dépositaire,
- commissaires aux comptes,
- groupe financier (banque, etc.) promouvant l'OPCVM.

Informations concernant les placements

- brève définition des objectifs de l'OPCVM,
- stratégie d'investissement du fonds commun ou de la société d'investissement et évaluation succincte du profil de risque du fonds (comprenant, le cas échéant, les informations prévues à l'article 24 bis et par compartiment d'investissement),
- performances historiques du fonds commun ou de la société d'investissement (le cas échéant) et avertissement précisant que cela ne constitue pas un indicateur de performance future (cette information peut être reprise dans le prospectus ou être jointe à celui-ci),
- profil de l'investisseur-type pour lequel le fonds commun ou la société d'investissement a été conçu.

Informations d'ordre économique

- régime fiscal,
- droits d'entrée et de sortie,
- autres frais et commissions éventuels, ventilés selon qu'ils doivent être payés par le porteur de parts ou sur les actifs du fonds commun ou de la société d'investissement.

Informations d'ordre commercial

- modalités d'achat des parts,
- modalités de vente des parts,
- lorsqu'un OPCVM a différents compartiments d'investissement, indication des modalités de passage d'un compartiment à un autre et des frais prélevés à cette occasion,
- fréquence et modalités de distribution des dividendes sur les parts ou actions de l'OPCVM (le cas échéant),
- fréquence et lieu/modalités de publication ou de communication des prix.

Informations supplémentaires

- déclaration indiquant que, sur demande, le prospectus complet et les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement, avant ou après la conclusion du contrat,
- autorité compétente,
- désignation d'un point de contact (personne/service, moment, etc.) où des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire,
- date de publication du prospectus.

ANNEXE II

*ANNEXE II

Fonctions incluses dans l'activité de gestion collective de portefeuille

- Gestion de portefeuille
- Administration:
 - a) services juridiques et de gestion comptable du fonds;
 - b) demandes de renseignement des clients;
 - c) évaluation du portefeuille et détermination de la valeur des parts (y compris les aspects fiscaux);
 - d) contrôle du respect des dispositions réglementaires;
 - e) tenue du registre des porteurs de parts;
 - f) répartition des revenus;
 - g) émissions et rachats de parts;
 - h) dénouement des contrats (y compris envoi des certificats);
 - i) enregistrement et conservation des opérations.
- Commercialisation*

Source : Directive 2001/107/CE.

**PROSPECTUS SIMPLIFIÉ
COMPARTIMENT ALTERNATIVE ENERGY**

de la Sicav publique de droit belge
à nombre variable de parts optant pour
des placements conformes aux conditions de la Directive 85/611/CEE
OPCVM

KBC ECO FUND

24/11/2011

Le Prospectus Simplifié se compose des documents suivants :

- Informations concernant la Sicav
- Informations concernant le compartiment
- Annexe contenant des informations révisables annuellement

En cas de divergences entre la version néerlandaise du prospectus et les publications dans d'autres langues, le texte néerlandais prime.

Ni cet OPC ni les compartiments de cet OPC ne peuvent être proposés ou vendus dans des pays dans lesquels il n'y a pas eu de notification auprès des autorités locales.

Restrictions de vente :

Ni cet OPC ni les compartiments de cet OPC ne peuvent être proposés ou vendus à des personnes des Etats-Unis d'Amérique.

Plus d'informations sur cette restriction de vente peuvent être trouvées dans les Informations supplémentaires concernant la Sicav ne figurant pas dans le Prospectus Simplifié, partie 12.5 Restrictions de vente à certaines personnes.

Informations concernant la Sicav

1. Dénomination :

KBC Eco Fund (en abrégé 'Eco Fund')

2. Date de constitution :

27 mars 1992

3. Durée d'existence :

Durée illimitée

4. État membre où la Sicav a son siège statutaire :

Belgique

5. Statut :

Sicav à compartiments multiples ayant opté pour des placements répondant aux conditions prévues par la directive 85/611/CEE et qui, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, est régie par la loi du 20 juillet 2004 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement.

Dans les relations des investisseurs entre eux, chaque compartiment est traité comme une entité distincte. L'investisseur n'a droit qu'aux avoirs et au rendement du compartiment dans lequel il a investi. Les engagements contractés au titre d'un compartiment ne sont couverts que par les actifs du même compartiment.

6. Type de gestion :

Sicav qui a désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif: KBC Asset Management SA, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

7. Délégation de la gestion du portefeuille d'investissement:

En ce qui concerne la délégation du portefeuille d'investissement, nous nous référons aux informations relatives au compartiment.

8. Service financier :

Le service financier sera assuré en Belgique par :
CBC Banque SA, Grand Place 5, B-1000 Bruxelles
KBC Bank SA, avenue du Port 2, B-1080 Bruxelles
Centea SA, Mechelsesteenweg 180, B-2018 Anvers

9. Distributeur :

KBC Asset Management S.A., 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

10. Dépositaire :

KBC Bank SA, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

11. Commissaire :

Deloitte Réviseurs d'entreprises SC s.f.d. SCRL, représentée par Monsieur Frank Verhaegen, Berkenlaan 8b, B-1831 Diegem, réviseur d'entreprises et réviseur agréé par l'Autorité des Services et Marchés Financiers.

12. Promoteur :

KBC

13. Régime fiscal :

Pour la Sicav:

Pour la classe d'actions appelée 'Classic Shares', une taxe annuelle de 0.08% est appliquée et prélevée sur base des montants nets exigibles placés en Belgique au 31 décembre de l'année précédente.

Pour la classe d'actions appelée 'Institutional B Shares', une taxe annuelle de 0.01% est appliquée et prélevée sur base des montants nets exigibles placés en Belgique au 31 décembre de l'année précédente.

Récupération de retenues à la source sur dividendes belges et revenus étrangers, encaissés par la Sicav (conformément aux conventions préventives de double imposition).

Le régime de taxation des revenus et des plus-values perçus par un investisseur dépend de la législation applicable à son statut particulier. En cas de doute sur le régime fiscal applicable, il incombe à l'investisseur de se renseigner personnellement auprès de professionnels ou de conseillers compétents.

14. Informations supplémentaires :

14.1. Sources d'information :

Le prospectus, les statuts, les rapports annuels et semestriels ainsi que l'information complète sur les autres compartiments peuvent être obtenus gratuitement sur demande, avant ou après la souscription des parts, auprès des établissements qui assurent le service financier.

Le total des frais sur encours et les taux de rotation du portefeuille des périodes antérieures peuvent être obtenus au siège de la Sicav, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles.

Les documents et renseignements suivants peuvent être consultés sur le site www.kbcam.be: Le Prospectus Simplifié, le dernier rapport annuel ou semestriel paru.

14.2. Autorité compétente :

l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA)
Rue du Congrès 12-14
1000 Bruxelles

Le Prospectus Simplifié est publié après avoir été approuvé par la FSMA, conformément à l'article 53, §1^{er} de la loi du 20 juillet 2004 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement. Cette approbation n'implique aucune appréciation de l'opportunité et de la qualité de l'offre, ni de la situation de celui qui la réalise.

14.3. Personne(s) responsable(s) du contenu du prospectus et du prospectus simplifié :

Le Conseil d'Administration de la Sicav.

A la connaissance du Conseil d'Administration de la Sicav, les données du prospectus et du prospectus simplifié sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

14.4. Point de contact où des renseignements complémentaires peuvent, le cas échéant, être obtenus :

Service Product and Knowledge Management – APC.

KBC Asset Management SA

Avenue du Port 2

1080 Bruxelles

Tél. KBC-Fund Phone 070 69 52 90 (N) - 070 69 52 91 (F) (lundi à vendredi de 8h jusqu'à 22h, samedi de 9h jusqu'à 17h)

Informations concernant le compartiment Alternative Energy

1. Présentation.

1.1. Dénomination :

Alternative Energy

1.2. Date de constitution :

27 septembre 2000

1.3. Durée d'existence :

Durée illimitée

1.4. Cotation en Bourse :

Pas d'application.

1.5. Délégation de la gestion du portefeuille d'investissement :

La société de gestion délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de l'examen de la durabilité comme défini dans ce prospectus, à KBC Fund Management Limited, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND.

KBC Fund Management Limited délègue la gestion intellectuelle du portefeuille, à l'exception de l'examen de la durabilité comme défini dans ce prospectus, à Kleinwort Benson Investors Dublin Ltd, Joshua Dawson House, Dawson Street, Dublin 2, IRELAND

2. Informations relatives aux placements.

2.1. Objectif du compartiment :

Le compartiment a pour principal objectif de procurer aux actionnaires le rendement le plus élevé possible par des placements directs ou indirects en titres négociables. Ce rendement est obtenu par la réalisation de plus-values et l'encaissement de revenus. A cette fin, les actifs sont investis, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'instruments financiers ayant une évolution similaire, principalement en actions.

2.2. Politique de placement du compartiment :

Catégories d'actifs autorisés :

Les placements du compartiment peuvent consister en valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif, dépôts, instruments financiers dérivés, liquidités et tout autre instrument pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable et conforme à l'objectif énoncé au point 2.1.

Le compartiment investira maximum 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

Transactions autorisées sur instruments dérivés :

Le recours aux produits dérivés sert tant à couvrir le risque qu'à réaliser les objectifs de placement .

Les placements font l'objet de corrections régulières en fonction de la stratégie d'investissement du compartiment. **En outre, le compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés, cotés ou non, pour réaliser les objectifs:** il peut s'agir de contrats à terme, d'options ou de swaps de titres, d'indices, de devises ou de taux d'intérêt, ou d'autres transactions portant sur des instruments dérivés. Les transactions sur instruments dérivés non cotés sont exclusivement conduites avec des établissements financiers de premier ordre spécialisés dans ce type de transactions. **De tels instruments dérivés peuvent également être utilisés pour protéger les actifs contre les fluctuations de taux de change.** Le compartiment vise toujours à conclure les transactions les plus ciblées possible, dans le respect de la réglementation applicable et des statuts .

Stratégie définie:

La fortune totale du compartiment est en tout temps investie à hauteur d'au moins 75% en actions de sociétés actives de manière durable dans le secteur des énergies alternatives. Ces entreprises doivent réaliser une grande part de leur chiffre d'affaires dans ce secteur.

Les entreprises doivent respecter des conditions minimales en matière d'environnement, de droits de l'homme, de commerce et de fabrication d'armes ainsi que d'énergie nucléaire. Ces conditions minimales sont fixées par KBC Asset Management, en collaboration avec le Comité consultatif environnemental indépendant. Ces organes peuvent aussi modifier la méthodologie d'analyse de durabilité sur la base de nouvelles tendances sociétales.

La sélection des actions est effectuée par le département Investissements durables de KBC Asset Management et le Comité consultatif environnemental.

Concentration des risques :

Actions du secteur des énergies de remplacement.

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

Les informations suivantes sont de nature générale et n'ont pas pour but d'aborder tous les aspects d'un investissement en OPCVM. Dans certains cas, d'autres règles peuvent être d'application. En outre, la législation fiscale et son interprétation peuvent changer. Les investisseurs qui souhaitent plus d'informations sur les conséquences fiscales (tant en Belgique qu'à l'étranger) de l'acquisition, la détention et la transmission des parts doivent se renseigner auprès de leur conseiller fiscal et financier.

Directive européenne sur la fiscalité de l'épargne et impôt sur le rendement de créances en cas de rachat de parts propres ou de partage total ou partiel de l'avoir social.

Cet OPCVM investit au maximum 15% de ses actifs directement ou indirectement en créances telles que visées par la Directive européenne sur la fiscalité de l'épargne.

A. Directive européenne sur la fiscalité de l'épargne (directive 2003/48/CE)

La Directive européenne sur la fiscalité de l'épargne est implémentée en Belgique par :

- la loi du 17 mai 2004 *transposant en droit belge la directive 2003/48/CE du 3 juin 2003 du Conseil de l'Union européenne en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts et modifiant le Code des impôts sur les revenus 1992 en matière de précompte mobilier,*
- l'Arrêté royal du 27 septembre 2009 *exécutant l'article 338bis § 2 du Code des impôts sur les revenus de 1992,*
- l'Arrêté royal du 27 septembre 2009 *exécutant l'article 338bis § 2, alinéas 1 à 3 du Code des impôts sur les revenus de 1992.*

Comme cet OPCVM investit au maximum 15% de ses actifs directement ou indirectement en créances telles que visées par la Directive européenne sur la fiscalité de l'épargne, ses revenus ne tombent pas sous l'application de la directive.

B. Impôt sur le rendement de créances en cas de rachat de parts propres ou de partage total ou partiel de l'avoir social (article 19bis CIR 92).

Les revenus de cet OPCVM ne sont pas soumis à l'impôt du rendement de créances tel que visé par l'article 19bis CIR 92.

2.3. Profil de risque du compartiment:

La valeur d'une part peut augmenter ou diminuer et l'investisseur pourrait recevoir moins que sa mise.

L'appréciation du profil de risque de l'OPC se fonde sur une recommandation de l'Association belge des Asset Managers, qui peut être consultée sur le site internet www.beama.be.

Vous trouverez plus de renseignements sur tous les risques dans le prospectus.

Tableau récapitulatif des risques tels qu'ils sont évalués par le compartiment:

Type de risque	Définition succincte du risque	
Risque de marché	Risque de chute du marché d'une catégorie d'actifs déterminée, pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Elevé
Risque de crédit	Risque de défaillance d'un émetteur ou une contrepartie	Néant
Risque de dénouement	Risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné	Faible
Risque de liquidité	Risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Moyen
Risque de change	Risque que la valeur d'investissement soit affectée par variation des taux de change	Elevé
Risque de conservation	Risque de perte d'actifs détenus par un dépositaire ou un sous-dépositaire	Néant
Risque de concentration	Risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Moyen
Risque de performance	Risque pesant sur la performance	Elevé
Risque de capital	Risque pesant sur le capital	Moyen
Risque de flexibilité	Manque de flexibilité du produit même et les restrictions limitant la possibilité de passer à d'autres fournisseurs	Néant
Risque d'inflation	Risque lié à l'inflation	Néant
Risque lié à des facteurs externes	Incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal	Faible

L'appréciation du risque de change ne tient aucun compte de la volatilité des différentes monnaies dans lesquelles les avoirs du portefeuille sont libellés par rapport à la monnaie de référence de l'OPC.

2.4. Profil de risque de l'investisseur-type:

Profil de l'investisseur-type pour lequel le compartiment a été développé: Très Dynamique.

Ce profil de risque est calculé pour un investisseur de la zone euro et peut différer de celui d'un investisseur d'une autre zone monétaire. Pour tout complément d'information sur les profils de risques, vous pouvez consulter le site internet www.kbcam.be.

L'appréciation du profil de l'investisseur-type se fonde sur une recommandation de l'Association belge des Asset Managers, qui peut être consultée sur le site internet www.beama.be.

3. Informations d'ordre économique.

3.1. Commissions et frais :

Il existe une classe d'actions appelée 'Classic Shares' ayant les provisions et les frais suivants :

Commissions et frais non récurrents supportés par l'investisseur (sauf mention contraire, en devise du compartiment ou en pourcentage de la valeur nette d'inventaire par action)			
	Entrée	Sortie	Changement de compartiment
Commission de commercialisation	Après la période de souscription initiale: Max. 5% En Belgique: 3%	-	Si la commission de commercialisation du nouveau compartiment dépasse celle du compartiment antérieur: la différence entre les deux commissions
Frais administratifs	-	-	-
Montant destiné à couvrir les frais d'acquisition/de réalisation des actifs	-	Après la période de souscription initiale: 0%	Le montant applicable destiné à couvrir les frais d'acquisition ou de réalisation pour les compartiments concernés
Montant destiné à décourager toute sortie dans le mois qui suit l'entrée	-	Max. 5% pour le compartiment	Max. 5% pour le compartiment
Taxe sur les opérations de bourse	-	CAP (actions de capitalisation) : 0.5% (max. 750 EUR)	CAP -> CAP/DIS : 0.5% (max. 750 EUR) DIS -> CAP/DIS : 0%

		DIS (actions de distribution): 0%	
--	--	-----------------------------------	--

Commissions et frais récurrents à charge du compartiment (sauf mention contraire en devise du compartiment ou en pourcentage de la valeur nette d'inventaire par action)	
Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement	1.3% par an (dont 0.1% pour l'examen de la durabilité comme défini dans ce prospectus) calculé sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment, à l'exception des actifs investis dans des organismes de placement gérés par un établissement financier du Groupe KBC. KBC Fund Management Limited reçoit de la société de gestion une rémunération de maximum 1.2% calculée sur la partie du portefeuille gérée par celle-ci sans que la commission de gestion reçue par la société de gestion ne peut être excédée. Kleinwort Benson Investors Dublin Ltd reçoit de KBC Fund Management Limited une rémunération de maximum 0.5% calculée sur la partie du portefeuille gérée par celle-ci sans que la commission de gestion reçue par la société de gestion ne peut être excédée.
Rémunération de l'administration	0.1% par an, calculé sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment.
Rémunération du service financier	-
Rémunération du dépositaire	0.08% l'an, calculé sur la valeur des titres en dépôt auprès du dépositaire au dernier jour bancaire ouvrable de l'année civile précédente, sauf sur les avoirs investis dans des organismes de placement gérés par un établissement financier du Groupe KBC.
Taxe annuelle	0.08% des montants nets placés en Belgique au 31 décembre de l'année précédente. Les montants déjà inclus dans la base imposable des organismes de placement sous-jacents ne sont plus repris dans la base imposable.
Autres frais (estimation), y compris la rémunération du commissaire et les rémunérations éventuelles des administrateurs	0.1% sur les actifs nets du compartiment sur base annuelle.

Il existe une classe d'actions appelée 'Institutional B Shares' ayant les provisions et les frais suivants :

Commissions et frais non récurrents supportés par l'investisseur (sauf mention contraire, en devise du compartiment ou en pourcentage de la valeur nette d'inventaire par action)			
	<i>Entrée</i>	<i>Sortie</i>	<i>Changement de compartiment</i>
Commission de commercialisation	Pendant la période de souscription initiale: Max. 5% En Belgique: 3% Après la période de souscription initiale: Max. 5% En Belgique: 3%	-	Si la commission de commercialisation du nouveau compartiment dépasse celle du compartiment antérieur: la différence entre les deux commissions
Frais administratifs	-	-	-
Montant destiné à couvrir les frais d'acquisition/de réalisation des actifs	Pendant la période de souscription initiale : Max. 0.5% Après la période de souscription initiale: Max.0.5%	Après la période de souscription initiale: Max.0.5%	Le montant applicable destiné à couvrir les frais d'acquisition ou de réalisation pour les compartiments concernés
Montant destiné à décourager toute sortie dans le mois qui suit l'entrée	-	-	-
Taxe sur les opérations de bourse	-	CAP (actions de capitalisation) : 0.5% (max. 750 EUR) DIS (actions de distribution): 0%	CAP -> CAP/DIS : 0.5% (max. 750 EUR) DIS-> CAP/DIS : 0%

Commissions et frais récurrents à charge du compartiment (sauf mention contraire en devise du compartiment ou en pourcentage de la valeur nette d'inventaire par action)	
Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement	1.3% par an (dont 0.1% pour l'examen de la durabilité comme défini dans ce prospectus) calculé sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment, à l'exception des actifs investis dans des organismes de placement gérés par un

	<p>établissement financier du Groupe KBC.</p> <p>KBC Fund Management Limited reçoit de la société de gestion une rémunération de maximum 1.2% calculée sur la partie du portefeuille gérée par celle-ci sans que la commission de gestion reçue par la société de gestion ne peut être excédée.</p> <p>Kleinwort Benson Investors Dublin Ltd reçoit de KBC Fund Management Limited une rémunération de maximum 0.5% calculée sur la partie du portefeuille gérée par celle-ci sans que la commission de gestion reçue par la société de gestion ne peut être excédée.</p>
Rémunération de l'administration	0.1% par an, calculé sur la base des actifs nets totaux moyens du compartiment.
Rémunération du service financier	-
Rémunération du dépositaire	0.08% l'an, calculé sur la valeur des titres en dépôt auprès du dépositaire au dernier jour bancaire ouvrable de l'année civile précédente, sauf sur les avoirs investis dans des organismes de placement gérés par un établissement financier du Groupe KBC.
Taxe annuelle	0.01% des montants nets placés en Belgique au 31 décembre de l'année précédente. Les montants déjà inclus dans la base imposable des organismes de placement sous-jacents ne sont plus repris dans la base imposable.
Autres frais (estimation), y compris la rémunération du commissaire et les rémunérations éventuelles des administrateurs	0.1% sur les actifs nets du compartiment sur base annuelle.

3.2. Existence de soft commissions et de fee-sharing agreements.

Pour plus d'informations sur ce point, consultez les Informations Supplémentaires concernant le compartiment qui n'ont pas été reprises dans le Prospectus Simplifié.

3.3. Interdiction du cumul des commissions (interdiction du 'double-dipping').

KBC Asset Management S.A. ne peut percevoir de commissions ou frais pour la souscription (émission), le changement de compartiment ou la sortie (rachat), ou de commissions pour la gestion du portefeuille pour la partie du portefeuille investie en parts d'organismes de placement collectif,

- gérés directement ou indirectement par elle-même, ou
- gérés par une société à laquelle elle est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle, ou par une importante participation directe ou indirecte (10%).

4. Informations concernant les parts et leur négociation.

4.1. Types de parts offertes au public :

Il existe une classe d'actions appelée 'Classic Shares' pour laquelle, à l'heure actuelle, aussi bien des actions de distribution que des actions de capitalisation sont émises.

Il existe une classe d'actions appelée 'Institutional B Shares' pour laquelle, à l'heure actuelle, seules des actions de capitalisation sont émises.

Les actions sont nominatives ou dématérialisées, en fonction du choix de l'actionnaire. Il n'est pas créé de certificats représentatifs d'actions nominatives. Une confirmation de l'inscription au registre des actionnaires est remise en lieu et place.

4.2. Classes d'actions:

Il existe une classe d'actions retail (appelée 'Classic Shares') et une classe d'actions institutionnelle (appelée 'Institutional B Shares'); la classe d'actions institutionnelle est réservée aux investisseurs institutionnels comme définis dans l'article 5, § 3 de la loi du 20 juillet 2004 relative à certaines

formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement et exige une souscription minimale s'élevant à EUR 5000.

4.3. Devise de calcul de la valeur nette d'inventaire :

EUR

4.4. Distribution des dividendes :

A la clôture de l'exercice, l'Assemblée Générale détermine la fraction du résultat qui sera versée aux porteurs des parts donnant droit au dividende, dans les limites fixées par la loi du 20 juillet 2004 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement.

Les porteurs des parts de capitalisation n'ont pas droit au dividende. La part des revenus nets annuels qui leur revient est capitalisée par adjonction à ces parts.

Le versement aux participants a lieu dans les 6 premiers mois suivant la clôture de l'exercice. Il est assuré par les organismes désignés à cet effet par l'assemblée générale.

L'Assemblée Générale peut décider de procéder à des versements intermédiaires, conformément aux dispositions de la loi.

Conformément aux dispositions des statuts et dans les limites de la loi, le Conseil d'Administration peut décider de verser des acomptes sur dividendes.

4.5. Période/Jour de souscription initiale :

Pour la classe d'actions appelée 'Classic Shares' la période de souscription initiale est du 2 octobre 2000 au 31 octobre 2000 (avant 24.00u), sous réserve de clôture anticipée ; décompte avec valeur au: 8 novembre 2000

Pour la classe d'actions appelée 'Institutional B Shares' la période de souscription initiale est du 24 novembre 2011 au 25 novembre 2011; décompte avec valeur au: 30 novembre 2011

4.6. Prix de souscription initial:

Pour la classe d'actions appelée 'Classic Shares', le prix de souscription initial est de 500 EUR

Pour la classe d'actions appelée 'Institutional B Shares', le prix de souscription initial est de la valeur nette d'inventaire de la classe d'actions 'Classic Shares' du 25 novembre 2011

Souscription minimale pour la classe d'actions institutionnelle 'Institutional B Shares': 5000 EUR comme défini au point 4.9.

4.7. Calcul de la valeur nette d'inventaire :

La valeur nette d'inventaire est calculée quotidiennement le premier jour bancaire ouvrable suivant la clôture de réception des ordres.

- Pour la classe d'actions 'Classic Shares', la première valeur nette d'inventaire après la période de souscription initiale est égale à la valeur nette d'inventaire du jeudi 2 novembre 2000, calculée le vendredi 3 novembre 2000

- Pour la classe d'actions 'Institutional B Shares', la première valeur nette d'inventaire après la période de souscription initiale est égale à la valeur nette d'inventaire du lundi 28 novembre 2011, calculée le mardi 29 novembre 2011

Pour le calcul de la valeur nette d'inventaire des parts afférentes aux demandes d'émission ou de rachat de parts ou de changement de compartiment du jour J, les valeurs réelles du jour J sont utilisées si au moins 80% des valeurs réelles n'étaient pas encore connues au moment de la clôture de réception des ordres.

Pour le calcul de la valeur nette d'inventaire des parts afférentes aux demandes d'émission ou de rachat de parts ou de changement de compartiment du jour J, les valeurs réelles du jour J + 1 sont utilisées si plus de 20% des valeurs réelles étaient déjà connues au moment de la clôture de réception des ordres.

4.8. Publication de la valeur nette d'inventaire :

La valeur nette d'inventaire est disponible dans les agences des organismes qui assurent le service financier. Elle est publiée à l'occasion du calcul dans la presse financière (L'Echo et De Tijd) et/ou

sur le site Internet de Beama (www.beama.be). En outre, elle peut aussi être publiée sur le site Internet de KBC Asset Management NV (www.kbcam.be) et/ou des organismes qui assurent le service financier.

4.9. Modalités de souscription des parts, de rachat des parts et des changements de compartiment :

Pour la classe d'actions institutionnelle 'Institutional B Shares': les souscriptions aux parts du Compartiment ne sont recevables que si une seule et même personne souscrit ou a souscrit pour un montant minimal de 5000 EUR. Cette règle vaut tant pendant la période de souscription initiale qu'ultérieurement.

J = date de clôture de la réception des ordres (chaque jour ouvrable bancaire à 17.00h) et date de la valeur nette d'inventaire publiée. L'heure précitée de clôture de la réception des ordres vaut pour le service financier et les distributeurs mentionnés dans le prospectus. En ce qui concerne les autres distributeurs, l'investisseur est prié de s'informer auprès d'eux de l'heure de clôture de la réception des ordres qu'ils appliquent.

J+1 jour ouvrable bancaire = date de calcul de la valeur nette d'inventaire.

J+3 jours ouvrables bancaires = date de paiement ou de remboursement des demandes.

ANNEXE : INFORMATIONS ANNUELLES REVISABLES

KBC ECO FUND ALTERNATIVE ENERGY

1. Indicateur de risque synthétique

Situation au 24 novembre 2011:

5 sur une échelle de 0 (risque faible) à 6 (risque élevé).

La classe de risque est un indicateur du risque lié, en cas de sortie, à un investissement dans un compartiment d'OPC sans échéance fixe ou du risque lié, en cas de sortie avant l'échéance, à un investissement dans un compartiment d'OPC à échéance fixe et sans protection ou garantie de capital. La classe de risque est attribuée sur la base du calcul de l'écart-type sur base annuelle des returns en EUR.

2. Rendement historique par catégorie de parts

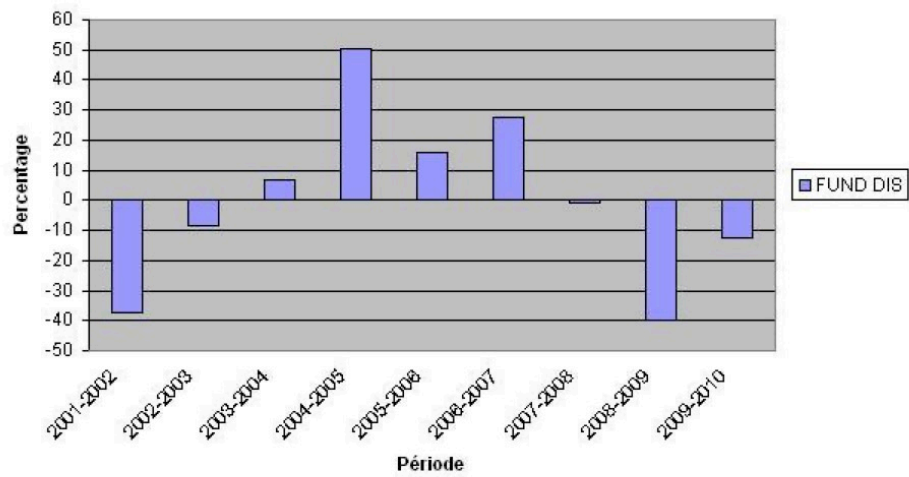
La classe d'actions : 'Classic Shares'

Situation à la fin de l'exercice: 1er septembre 2009 - 31 août 2010

BE0175279976

KBC Eco Fund - Alternative Energy - DIS:

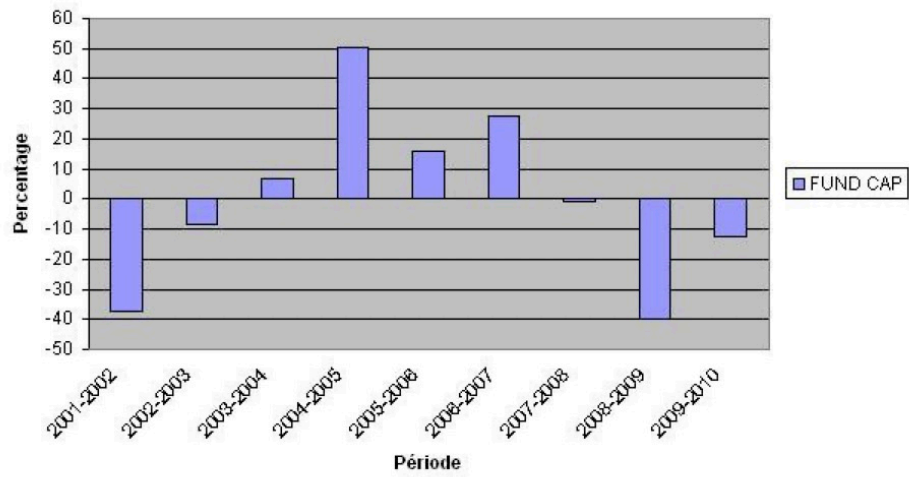
Performance sur base annuelle en date du 31/08/2010 (en EUR)



BE0175280016

KBC Eco Fund - Alternative Energy - CAP:

Performance sur base annuelle en date du 31/08/2010 (en EUR)



Cap Dis	ISIN code	Mon naie	1 An		3 Ans*		5 Ans*		10 Ans*		Depuis départ*	
			Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Classe d'actions	Bench mark	Date de lancement	Classe d'actions
CAP	BE0175280016	EUR	-12.37%		-19.51%		-5.05%				31/10/2000	-6.89%
DIS	BE0175279976	EUR	-12.36%		-19.51%		-5.05%				31/10/2000	-6.90%

* les taux indiqués sont sur base annuelle.
Ces données sont historiques et ne constituent pas de gage pour le futur.

- L'histogramme représente les performances d'exercices complets .
- Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations .
- Calculée en EUR.
- Le rendement est calculé comme la modification de la valeur d'inventaire entre deux moments exprimés en pour cent. Pour les parts qui paient un dividende, le dividende est compensé géométriquement dans le rendement.
- Méthode de calcul pour la date D où VIN correspond à la valeur d'inventaire:
Parts de capitalisation (CAP)
Return à la date D sur une période de X années :

$$[\text{VIN}(D) / \text{VIN}(Y)]^{[1 / X]} - 1$$
avec Y = D-X
Return à la date D depuis la date de lancement S de la part:

$$[\text{NIW}(D) / \text{NIW}(S)]^{[1 / F]} - 1$$
avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
Parts de distribution (DIS)
Return à la date D sur une période de X ans :

$$[C * \text{NIW}(D) / \text{NIW}(Y)]^{[1 / X]} - 1$$
avec Y = D-X
Return à la date D depuis la date de lancement S de la part :

$$[C * \text{NIW}(D) / \text{NIW}(S)]^{[1 / F]} - 1$$
avec F = 1 si la part existe depuis moins d'un an à la date D
avec F = (D-S) / 365.25 si la part existe depuis plus d'un an à la date D
avec C un facteur qui est déterminé par tous les dividendes N entre la date de calcul D et la date de référence.
Pour le dividende i à la date Di avec valeur Wi on applique :

$$Ci = [Wi / \text{NIW}(Di)] + 1$$
i = 1 ... N
où C = C0 * ... * CN.
- Si la période entre les deux moments est de plus d'un an, le calcul ordinaire du rendement est converti en un rendement sur base annuelle en prenant la racine n^{ème} de 1 plus le rendement total de la part.
- Les rendements ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais afférents aux émissions et aux rachats des parts.
- Il s'agit des rendements des parts de capitalisation et des parts de distribution.

La classe d'actions: 'Institutional B Shares'

Pour cette classe d'actions les données ne sont pas encore disponibles.

3. Total des frais sur encours (Tfe) :

La classe d'actions : 'Classic Shares'

Situation à la fin de l'exercice: 1er septembre 2009 - 31 août 2010

* 1.651%

- * Les frais suivants ne sont pas inclus dans le TFE :
- frais de transaction
 - paiements d'intérêts sur emprunts contractés
 - paiements au titre de dérivés financiers
 - provisions et frais directement payés par l'investisseur
 - des soft commissions éventuels (voir Informations Supplémentaires concernant le Compartiment qui n'ont pas été reprises dans le Prospectus Simplifié)

La classe d'actions: 'Institutional B Shares'

Pour cette classe d'actions les données ne sont pas encore disponibles.

4. taux de rotation :

Situation à la fin de l'exercice: 1er septembre 2009 - 31 août 2010

* Taux de rotation du portefeuille : 8.205%

* Taux de rotation corrigé du portefeuille : 9.515%

ANNEXE I

SCHÉMA A

1. Information concernant le fonds commun de placement	1. Information concernant la société de gestion, y compris une indication quant au point de savoir si la société de gestion est établie dans un État membre autre que l'État membre d'origine de l'OPCVM	1. Information concernant la société d'investissement
1.1. Dénomination	1.1. Dénomination ou raison sociale, forme juridique, siège statuaire et siège de l'administration centrale si celui-ci est différent du siège statuaire	1.1. Dénomination ou raison sociale, forme juridique, siège statuaire et siège de l'administration centrale si celui-ci est différent du siège statuaire
1.2. Date de constitution du fonds commun de placement. Indication de la durée, si elle est limitée	1.2. Date de constitution de la société. Indication de la durée, si elle est limitée	1.2. Date de constitution de la société. Indication de la durée, si elle est limitée
	1.3. Si la société gère d'autres fonds communs de placement, indication de ces autres fonds	1.3. Lorsqu'une société d'investissement a différents compartiments d'investissement, indication de ces compartiments
1.4. Indication du lieu où l'on peut se procurer le règlement du fonds, s'il n'est pas annexé, et les rapports périodiques		1.4. Indication du lieu où l'on peut se procurer les documents constitutifs, s'ils ne sont pas annexés, et les rapports périodiques
1.5. Indications succinctes concernant le régime fiscal applicable au fonds commun de placement, si elles revêtent un intérêt pour le porteur de parts. Indications de l'existence de retenues à la source effectuées sur les revenus et gains en capital versés par le fonds commun de placement aux porteurs de parts		1.5. Indications succinctes concernant le régime fiscal applicable à la société, si elles revêtent un intérêt pour le porteur de parts. Indications de l'existence de retenues à la source effectuées sur les revenus et gains en capital versés par la société aux porteurs de parts
1.6. Dates de clôture des comptes et des distributions		1.6. Dates de clôture des comptes et des distributions
1.7. Identité des personnes chargées du contrôle des données comptables visées à l'article 73		1.7. Identité des personnes chargées du contrôle des données comptables visées à l'article 73
	1.8. Identité et fonctions dans la société des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance. Mention des principales activités exercées par ces personnes en dehors de la société lorsqu'elles sont significatives par rapport à celle-ci	1.8. Identité et fonctions dans la société des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance. Mention des principales activités exercées par ces personnes en dehors de la société lorsqu'elles sont significatives par rapport à celle-ci
	1.9. Montant du capital souscrit avec indication du capital libéré	1.9. Capital

<p>1.10. Mention de la nature et des caractéristiques principales des parts, avec notamment les indications suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> — nature du droit (réel, de créance ou autre) que la part représente, — titres originaux ou certificats représentatifs de ces titres; inscription sur un registre ou un compte, — caractéristiques des parts: nominatives ou au porteur. Indication des coupures éventuellement prévues, — description du droit de vote des porteurs de parts, s'il existe, — circonstances dans lesquelles la liquidation du fonds commun de placement peut être décidée et modalités de la liquidation, notamment quant aux droits des porteurs de parts 		<p>1.10. Mention de la nature et des caractéristiques principales des parts, avec notamment les indications suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> — titres originaux ou certificats représentatifs de ces titres; inscription sur un registre ou un compte, — caractéristiques des parts: nominatives ou au porteur. Indication des coupures éventuellement prévues, — description du droit de vote des porteurs de parts, — circonstances dans lesquelles la liquidation de la société d'investissement peut être décidée et modalités de la liquidation, notamment quant aux droits des porteurs de parts
<p>1.11. Indication éventuelle des bourses ou des marchés où les parts sont cotées ou négociées</p>		<p>1.11. Indication éventuelle des bourses ou des marchés où les parts sont cotées ou négociées</p>
<p>1.12. Modalités et conditions d'émission et de vente des parts</p>		<p>1.12. Modalités et conditions d'émission et de vente des parts</p>
<p>1.13. Modalités et conditions de rachat ou de remboursement des parts et cas dans lesquels le rachat ou le remboursement peut être suspendu</p>		<p>1.13. Modalités et conditions de rachat ou de remboursement des parts et cas dans lesquels le rachat ou le remboursement peut être suspendu. Lorsqu'une société d'investissement a différents compartiments d'investissement, indication des modalités permettant à un porteur de parts de passer d'un compartiment à un autre et des frais prélevés à cette occasion</p>
<p>1.14. Description des règles régissant la détermination et l'affectation des revenus</p>		<p>1.14. Description des règles régissant la détermination et l'affectation des revenus</p>
<p>1.15. Description des objectifs d'investissement du fonds commun de placement, y compris les objectifs financiers (par exemple, recherche de plus-values en capital ou de revenus), de la politique de placement (par exemple, spécialisation dans certains secteurs géographiques ou industriels) et des limites de cette politique de placement et indication des techniques et instruments ou des capacités d'emprunt susceptibles d'être utilisés dans la gestion du fonds commun de placement</p>		<p>1.15. Description des objectifs d'investissement de la société, y compris les objectifs financiers (par exemple, recherche de plus-values en capital ou de revenus), de la politique de placement (par exemple, spécialisation dans certains secteurs géographiques ou industriels) et des limites de cette politique de placement et indication des techniques et instruments ou des capacités d'emprunt susceptibles d'être utilisés dans la gestion de la société</p>

1.16. Règles pour l'évaluation des actifs		1.16. Règles pour l'évaluation des actifs
1.17. Détermination des prix de vente ou d'émission et de remboursement ou de rachat des parts, en particulier:		1.17. Détermination des prix de vente ou d'émission et de remboursement ou de rachat des parts, en particulier:
<ul style="list-style-type: none"> — méthode et fréquence du calcul de ces prix, — informations concernant les frais relatifs aux opérations de vente ou d'émission et de rachat ou de remboursement des parts, — mode, lieux et fréquence de publication de ces prix 		<ul style="list-style-type: none"> — méthode et fréquence du calcul de ces prix, — informations concernant les frais relatifs aux opérations de vente ou d'émission et de rachat ou de remboursement des parts, — mode, lieux et fréquence de publication de ces prix ⁽¹⁾
1.18. Indication portant sur le mode, le montant et le calcul des rémunérations mises à charge du fonds commun de placement au profit de la société de gestion, du dépositaire ou de tiers et le remboursement par le fonds commun de placement de frais à la société de gestion, au dépositaire ou à des tiers		1.18. Indication portant sur le mode, le montant et le calcul des rémunérations mises à charge de la société au profit de ses dirigeants et des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance, du dépositaire ou de tiers et le remboursement par la société de frais à ses dirigeants, au dépositaire ou à des tiers

(¹) Les sociétés d'investissement visées à l'article 32, paragraphe 5, de la présente directive indiquent en outre:

- la méthode et la fréquence de calcul de la valeur d'inventaire nette des parts,
- le mode, le lieu et la fréquence de la publication de cette valeur,
- la bourse dans le pays de commercialisation dont la cotation détermine le prix des transactions effectuées hors bourse dans ce pays.

2. Informations concernant le dépositaire

2.1. Dénomination ou raison sociale, forme juridique, siège statutaire et siège de l'administration centrale si celui-ci est différent du siège statutaire

2.2. Activité principale

3. Informations sur les firmes de conseil ou les conseillers d'investissement externes, lorsque le recours à leurs services est prévu par contrat et payé par prélèvement sur les actifs de l'OPCVM:

3.1. dénomination ou raison sociale de la firme ou nom du conseiller;

3.2. clauses importantes du contrat avec la société de gestion ou la société d'investissement de nature à intéresser les porteurs de parts, à l'exclusion de ceux relatifs aux rémunérations;

3.3. autres activités significatives.

4. Informations sur les mesures prises pour effectuer les paiements aux porteurs de parts, le rachat ou le remboursement des parts ainsi que la diffusion des informations concernant l'OPCVM. Ces informations doivent, en tout état de cause, être données dans l'État membre où l'OPCVM est établi. En outre, lorsque les parts sont commercialisées dans un autre État membre, ces informations sont données en ce qui concerne cet État membre dans le prospectus qui y est diffusé.

5. Autres informations concernant les placements:

5.1. performances historiques de l'OPCVM (le cas échéant) – cette information peut être reprise dans le prospectus ou être jointe à celui-ci;

- 5.2. profil de l'investisseur type pour lequel l'OPCVM a été conçu.
6. Informations d'ordre économique:
- 6.1. dépenses et commissions éventuelles, autres que les frais visés au point 1.17, ventilées selon qu'elles doivent être payées par le porteur de parts ou par prélèvement sur les actifs de l'OPCVM.

Source : Directive 2009/65/CE.

ANNEXE I

EXIGENCES RELATIVES À LA PRÉSENTATION DE L'INDICATEUR SYNTHÉTIQUE

1. L'indicateur synthétique classe le fonds sur une échelle allant de 1 à 7, sur la base de ses résultats passés en matière de volatilité.
2. Cette échelle se présente comme une série de catégories identifiées par des nombres entiers allant de 1 à 7, classées par ordre croissant de gauche à droite et représentant les niveaux de risque et de rendement, du plus faible au plus élevé.
3. L'échelle indique clairement qu'à risque plus faible, rendement potentiellement plus faible et, inversement, qu'à risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.
4. La catégorie dans laquelle l'OPCVM est classé apparaît très clairement.
5. Aucune couleur n'est utilisée pour distinguer entre eux les éléments placés sur l'échelle.

ANNEXE II

PRÉSENTATION DES FRAIS

Les frais sont présentés dans un tableau structuré comme suit:

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	[] %
Frais de sortie	[] %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital [avant que celui-ci ne soit investi] [avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué].

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	[] %
-----------------------	------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	[] % par an de tout rendement réalisé par le fonds qui dépasse la valeur de référence définie pour cette commission, à savoir [nom de la valeur de référence]
----------------------------------	---

- Un pourcentage est indiqué pour chacun des frais listés ci-dessus.
- En cas de commission de performance, le montant facturé au titre du dernier exercice du fonds est inclus, également sous la forme d'un pourcentage.

Source : Règlement (UE) n° 583/2010.

ANNEXE III

PRÉSENTATION DES INFORMATIONS RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES

Le diagramme en bâtons présentant les performances passées satisfait aux critères suivants:

1. l'échelle de l'axe des Y du diagramme est linéaire, et non logarithmique;
2. l'échelle est adaptée à la taille des bâtons et ne comprime pas ceux-ci au point de rendre les fluctuations des rendements difficiles à discerner;
3. l'axe des X se situe au niveau de performance de 0 %;
4. une légende est insérée pour chaque bâton, qui indique le rendement réalisé en pourcentage;
5. les performances passées sont arrondies à la première décimale.

Source : Règlement (UE) n° 583/2010.

Key Investor Information

This document provides you with key investor information about this fund. It is not marketing material. The information is required by law to help you understand the nature and the risks of investing in this fund. You are advised to read it so you can make an informed decision about whether to invest.

123 Fund, a sub-fund of ABC Fund SICAV (ISIN: 4321) This fund is managed by ABC Fund Managers Ltd, part of the XYZ group of companies								
Objectives and Investment Policy								
<p>Joint description of the objectives and policy of the UCITS in plain language (it is suggested not to copy-out the prospectus)</p> <p>Essential features of the product which a typical investor should know:</p> <ul style="list-style-type: none"> main categories of eligible financial instruments that are the object of investment a statement that the investor may redeem units on demand, and how frequently units are dealt in whether the UCITS has a particular target in relation to any industrial, geographic or other market sectors or specific classes of assets whether discretionary choices regarding particular investments are allowed, and whether the fund refers to a benchmark and if so which one a statement of whether any income arising from the fund is distributed or reinvested 	<p>Other information if relevant, such as:</p> <ul style="list-style-type: none"> what type of debt securities the UCITS invests in information regarding any pre-determined pay off and the factors expected to determine performance if choice of assets is guided by growth, value or high dividends how use of hedging / arbitrage / leverage techniques may determine the fund's performance that portfolio transaction costs will have a material impact on performance minimum recommended holding term 							
Risk and Reward Profile								
<p>← Lower risk Typically lower rewards</p> <p>Higher risk Typically higher rewards →</p> <table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> </tr> </table> <p>Narrative explanation of the indicator and its main limitations:</p> <ul style="list-style-type: none"> Historical data may not be a reliable indication for the future Risk category shown is not guaranteed and may shift over time The lowest category does not mean 'risk free' Why the fund is in its specific category Details of nature, timing and extent of any capital guarantee or protection 	1	2	3	4	5	6	7	<p>Narrative presentation of risks materially relevant to the fund which are not adequately captured by the indicator:</p> <ul style="list-style-type: none"> Credit risk, where a significant level of investment is made in debt securities Liquidity risk, where a significant level of investment is made in financial instruments that are likely to have a low level of liquidity in some circumstances Counterparty risk, where a fund is backed by a guarantee from, or has material investment exposure through contracts with, a third party Operational risks including safekeeping of assets Impact of any techniques such as derivative contracts
1	2	3	4	5	6	7		

Charges for this Fund

The charges you pay are used to pay the costs of running the fund, including the costs of marketing and distributing it. These charges reduce the potential growth of your investment.

One-off charges taken before or after you invest	
Entry charge	[]%
Exit charge	[]%
This is the maximum that might be taken out of your money [before it is invested][before the proceeds of your investment are paid out].	
Charges taken from the fund over a year	
Ongoing charges	[]%
Charges taken from the fund under certain specific conditions	
Performance fee	[]% a year of any returns the fund achieves above the benchmark for these fees, [insert name of benchmark].

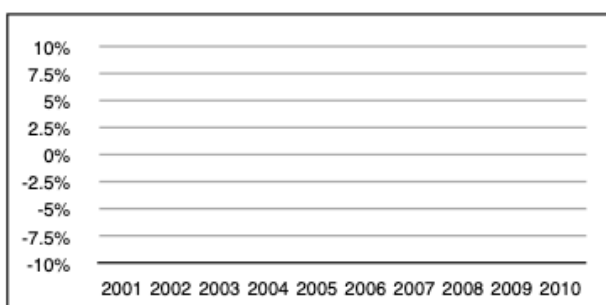
The **entry** and **exit charges** shown are maximum figures. In some cases you might pay less - you can find this out from your financial adviser.

The **ongoing charges** figure is based on expenses for the year ending []. This figure may vary from year to year. It excludes:

- Performance fees
- Portfolio transaction costs, except in the case of an entry/exit charge paid by the UCITS when buying or selling units in another collective investment undertaking

For more information about charges, please [see pages x to x / section x] of the fund's prospectus, which is available at www.ucitsfund/prospectus

Past Performance



The chart will be supplemented with prominent statements which:

- warn about its limited value as a guide to future performance
- indicate briefly which charges have been included or excluded
- state the year when the fund started to issue units
- indicate the currency in which past performance has been calculated.

Practical Information

- Name of the depositary
- Where and how to obtain further information about the UCITS (prospectus, reports & accounts)
- Where and how to obtain other practical information (e.g. where to find latest unit prices)
- A statement that tax legislation of the fund's Home State may have an impact on the personal tax position of the investor
- A statement that "[Name of management company] may be held liable solely on the basis of any statement contained in this document that is misleading, inaccurate or inconsistent with the relevant parts of the prospectus for the fund"
- Specific information relating to umbrella funds (e.g. any switching rights between sub-funds)
- Information about other share classes, if applicable (KII may be based on a representative class)

This fund is authorised in [name of Member State] and regulated by [identity of competent authority].

[Name of management company] is authorised in [name of Member state] on and regulated by [identity of competent authority].]

This key investor information is accurate as at [the date of publication].

Source : CESR (2010a).

Annexe 6 - Illustration du document d'informations clés pour l'investisseur (UCITS IV)



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BFT EURO FUTUR ESG

Classe I - Codes ISIN : (C) FR0010720631, (D) FR0010721266

OPCVM de droit français géré par BFT Investment Managers, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions de pays de la zone euro
En souscrivant à BFT EURO FUTUR ESG - I, vous investissez dans des actions de petites et moyennes capitalisations boursières des pays de la zone euro. La gestion peut également sélectionner des titres d'entreprises de plus grande capitalisation.

L'objectif de gestion consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans, une performance supérieure à l'indicateur de référence, l'indice MSCI EMU SMID représentatif de la performance des petites et moyennes valeurs de la zone Euro, tout en intégrant des critères E.S.G dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds et en ciblant un niveau d'émissions carbone du portefeuille inférieur en permanence de 30% à celui de l'indicateur de référence.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : Il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

Pour y parvenir, le gérant sélectionne des valeurs d'entreprises de petites et moyennes capitalisations de la zone euro, et sur opportunité de plus grandes capitalisations en combinant simultanément : 1/ des critères financiers (approche fondamentale) et 2/ des critères extra-financiers (intégration des critères E.S.G)

1/ L'approche fondamentale des critères financiers consiste à identifier les sociétés innovantes et en croissance afin de profiter de leur potentiel de performance.

2- Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG et d'une mesure de l'empreinte carbone.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;
- normative par l'exclusion de certains émetteurs :
- o exclusion des émetteurs notés E, F et G à l'achat ;
- o exclusions légales sur l'armement controversé ;
- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;
- o exclusions sectorielles sur le charbon et le tabac.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

En parallèle, l'équipe de gestion intègre un objectif de réduction de l'empreinte carbone du portefeuille qui doit en permanence être inférieure de 30% à celle de l'indicateur de référence. A ce titre, les émissions de carbone du portefeuille sont contrôlées continuellement. Elles sont basées sur les émissions annuelles des entreprises. L'équipe de gestion prend en compte les scopes 1, 2 et partiellement le 3. Pour des raisons de robustesse des données, l'équipe de gestion fait le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer. Si une entreprise ne publie pas ses propres données, celles-ci sont modélisées par le fournisseur sur base de leur découpage sectoriel propre (> 500 secteurs) et de leur modèle input-output.

Le fonds sera exposé en permanence entre 80 % et 120 % de l'actif, avec un minimum de 60%, en actions des pays de la zone euro, de tous secteurs et de toutes capitalisations. L'OPC pourra détenir, dans la limite de 10 % de l'actif, des titres de sociétés ayant leur siège dans un pays non membre de la zone euro.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

BFT EURO FUTUR ESG - I est éligible au PEA.

L'OPC a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosures »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice MSCI EMU SMID est un indice large au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosures ») en ce qu'il n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques ESG et le niveau d'émissions carbone des émetteurs. Cet indice n'est pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

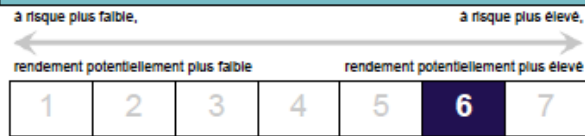
L'objectif de construction d'un portefeuille dont le niveau d'émission carbone est inférieur d'au moins 30% au niveau carbone de l'indice est atteint par l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre des émetteurs calculé par des données en distinguant trois sous-ensembles (les « Scopes ») et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) en prenant en compte dans la sélection des valeurs en portefeuille des critères ESG suivant les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année pour la part C créée le 30 mars 2009. Le résultat net du fonds est intégralement redistribué chaque année et les plus-values nettes réalisées du fonds sont réinvesties ou redistribuées chaque année sur décision de la société de gestion pour la part D créée le 30 mars 2009.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce fonds reflète celui des actions des pays de la zone euro. Les données historiques utilisées pour le calcul de l'Indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'Indicateur sont :

- Risque de crédit : Il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

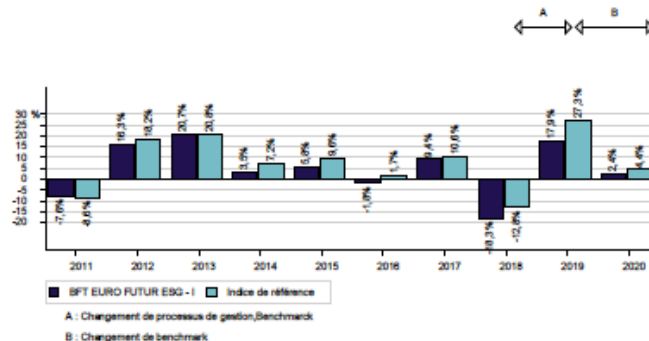
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,19 % de l'actif net moyen
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	20 % annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence Aucune commission n'a été prélevée au titre de l'exercice précédent

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier. Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, c'est le 31 août 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par le fonds. Le fonds a été créé le 30 mars 2009 et sa classe I le 30 mars 2009. La devise de référence est l'euro (EUR).

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site Internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site Internet www.bft-lm.com, sur les sites Internet des établissements commercialisateurs, et publiée dans plusieurs quotidiens nationaux et régionaux ainsi que dans des périodiques.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Responsabilité :

La responsabilité de BFT Investment Managers ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/«U.S. Person» (la définition de «U.S. Person» est disponible sur le site Internet de la société de gestion www.bft-lm.com et/ou dans le prospectus). L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion BFT Investment Managers est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 février 2021.

Annexe 7 - Modèle du document d'informations clés (PRIIP)

ANNEX I

TEMPLATE FOR THE KEY INFORMATION DOCUMENT

PRIIP manufacturers shall comply with the section order and titles set out in the template, which however does not fix parameters regarding the length of individual sections and the placing of page breaks, and is subject to an overall maximum of three sides of A4-sized paper when printed.

Key Information Document	
Purpose	This document provides you with key information about this investment product. It is not marketing material. The information is required by law to help you understand the nature, risks, costs, potential gains and losses of this product and to help you compare it with other products.
Product	[Name of Product] [Name of PRIIP manufacturer] [where applicable ISIN or UPI] [website for PRIIP manufacturer] [Call [telephone number] for more information] [Competent Authority of the PRIIP Manufacturer in relation the KID] [date of production of the KID]
	[Alert (where applicable) You are about to purchase a product that is not simple and may be difficult to understand]
What is this product?	<p>Type</p> <p>Objectives</p> <p>Intended retail investor</p> <p>[Insurance benefits and costs]</p>
What are the risks and what could I get in return?	<p>Risk Indicator Description of the risk-reward profile Summary Risk Indicator SRI template and narratives as set out in Annex III, including on possible maximum loss: can I lose all invested capital? Do I bear the risk of incurring additional financial commitments or obligations? Is there capital protection against market risk?</p> <p>Performance Scenarios Performance Scenario templates and narratives as set out in Annex V including where applicable information on conditions for returns to retail investors or built-in performance caps, and statement that the tax legislation of the retail investor's home Member State may have an impact on actual payout</p>

Annexe 8 - Illustration du document d'informations clés (PRIIP)



Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

FOR KIDS, un produit d'assurance d'AG Insurance SA, ci-après dénommée "AG", entreprise d'assurance belge, Bd. E. Jacqmain 53, 1000 Bruxelles Belgique, www.aginsurance.be. Appelez le 071/27.61.72 pour de plus amples informations. Ce document d'informations clés est d'application au 1/04/2021. L'autorité de contrôle est la FSMA, l'Autorité des services et marchés financiers, rue du Congrès 12-14 1000 Bruxelles.

En quoi consiste ce produit?

Type : assurance-vie individuelle d'AG avec taux d'intérêt garanti (branche 21) et possibilité d'investir la participation bénéficiaire en branche 21 et/ou dans un fonds d'investissements (branche 23), soumise au droit belge. Ce document d'informations clés est d'application uniquement pour la partie investie en branche 21.

Objectifs : épargner pour un enfant avec un taux d'intérêt garanti, potentiellement augmenté d'une participation bénéficiaire annuelle. Taux d'intérêt garanti de 0,50% attribué à partir du jour de la réception de la prime nette (versement hors coûts d'entrée et taxe sur prime), moyennant une capitalisation sur la base d'intérêts composés. Pour les primes futures, le taux d'intérêt applicable est celui en vigueur au moment de la réception de la prime. Le taux est garanti pendant la durée restante du contrat. La participation bénéficiaire variable peut être attribuée annuellement en fonction de la conjoncture économique et des résultats de l'entreprise. Pour qu'elle soit prise en considération, votre contrat doit être en vigueur au 31 décembre de l'année concernée. Les contrats qui arrivent à échéance obtiennent un prorata de la participation bénéficiaire. La participation aux bénéfices n'est pas garantie et peut changer chaque année. Le rendement dépend donc du taux d'intérêt garanti, de l'éventuelle participation bénéficiaire et de la période de détention effective du produit. Vous trouverez une illustration du rendement dans la rubrique « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter? » dans le tableau des scénarios de performance. L'impact de l'éventuelle participation bénéficiaire est repris dans le scénario favorable.

Investisseurs de détail visés : Cette assurance-vie s'adresse aux épargnants, personnes physiques résidents en Belgique, qui ont une connaissance suffisante de la branche 21 et de la branche 23, notamment sur les notions de rendement, risque et coût. Via le volet branche 21, ces épargnants souhaitent placer leur argent pour une durée supérieure à 8 ans et 1 jour, en leur propre nom ou au nom d'un enfant, avec un taux garanti potentiellement augmenté d'une participation bénéficiaire annuelle et avec une protection de capital en cas de vie ou de décès hors frais et taxes. Si la participation bénéficiaire est faible, voire nulle, il est possible que le capital payé soit inférieur au montant total investi à cause des taxes, frais et taux actuels.

Avantages et coûts : cette assurance-vie a une durée minimum de 8 ans et 1 jour, lorsque l'assuré décède ou en cas de rachat total, le contrat prend fin. Le contrat se termine au plus tôt au 18ème anniversaire de l'assuré et au plus tard au 25ème anniversaire de l'assuré. Garantie en cas de vie : chaque versement de prime (diminué des coûts d'entrée et de la taxe sur prime) garantit une partie du capital à l'échéance. La somme de toutes ces parties, diminuée des rachats éventuels, constitue le capital qui sera payé à l'échéance au bénéficiaire en cas de vie si, à cette date, l'assuré est en vie. Ce montant peut être augmenté avec des participations bénéficiaires. A l'échéance, le contrat prend fin. Garantie en cas de décès : 100% de la réserve du contrat (participations bénéficiaires incluses) sera payé au bénéficiaire en cas de décès, dans les conditions prévues au contrat, si l'assuré décède en cours de contrat. Le montant de ces prestations figure dans la section « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter? » Le rendement n'est en principe pas influencé par le montant de la prime versée. Cependant, le rendement de l'investissement peut être impacté si vous effectuez vos versements en une seule fois ou de manière périodique. Le contrat ne peut pas être résilié unilatéralement par AG sauf durant 30 jours à partir de la réception du formulaire d'inscription ou de la police présignée.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si AG Insurance n'est pas en mesure d'effectuer les versements? »). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Investissement: 10.000 € - Prime d'assurance : n.a.

Scénarios en cas de vie		1 an	4 ans	8 ans et 1 jour (période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	9.213 €	9.451 €	10.043 €
	Rendement annuel moyen	-7,87%	-1,40%	0,05%
Scénario défavorable	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	9.213 €	9.451 €	10.043 €
	Rendement annuel moyen	-7,87%	-1,40%	0,05%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	9.213 €	9.451 €	10.043 €
	Rendement annuel moyen	-7,87%	-1,40%	0,05%
Scénario favorable	Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts	9.291 €	9.774 €	10.743 €
	Rendement annuel moyen	-7,09%	-0,57%	0,90%
Scénario en cas de décès				
En cas de décès	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	9.698 €	9.844 €	10.043 €

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 8 ans et 1 jour, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 €.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si AG n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les contrats d'assurance-vie font l'objet par gestion distincte d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurance et/ou bénéficiaires. En outre, les preneurs d'assurance et/ou bénéficiaires disposent d'un privilège sur l'ensemble des actifs de l'assureur.

Par ailleurs, le contrat est protégé par le Fonds de garantie sur base du régime de protection valant pour les produits de la branche 21. Celui-ci intervient si AG est resté en défaut et s'élève actuellement à maximum 100.000 € par preneur d'assurance par compagnie d'assurance. Pour les montants supérieurs, seuls les premiers 100.000 € sont garantis. Pour le montant restant, l'épargnant supporte donc le risque de perdre celui-ci totalement ou partiellement.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 €

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans	Si vous sortez après 8 ans et 1 jour
Coûts totaux	837 €	751 €	364 €
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	8,37%	1,90%	0,45%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

		Coûts ponctuels	Coûts récurrents
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,45%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	n.a.	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction du portefeuille	n.a.	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	n.a.	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 8 ans et 1 jour

Nous recommandons une période de détention de minimum 8 ans et 1 jour, à condition que l'enfant soit majeur à la fin de cette période, correspondant à la durée minimum du produit. En cas de désinvestissement avant la fin de la période de détention recommandée, cela peut avoir un impact sur la performance du produit. Pour un investissement jusqu'à la période de détention recommandée : voir la section "Que va me coûter cet investissement?".

Un rachat partiel libre est possible aux conditions suivantes :

- La valeur de rachat demandée s'élève au minimum à 600 €
- Une réserve minimum de 600 € doit subsister dans le contrat.

Des rachats libres périodiques ne sont pas possibles.

Un rachat total est possible

Les rachats peuvent être demandés via votre intermédiaire ou en direct, moyennant le respect des formalités nécessaires.

L'indemnité de rachat (exprimée en % de la réserve rachetée) s'élève à 1% multiplié par la durée restant à courir jusqu'à la fin de la 8ème année à compter de la souscription du contrat, avec un maximum de 5%. Cette durée restante est exprimée en années et en mois, chaque mois comptant pour 1/12e.

Transfert de la branche 21 vers la branche 23: il est possible de transférer tout ou une partie de la participation bénéficiaire investie dans la branche 21 vers un ou plusieurs autres fonds d'investissement (branche 23). Le transfert est effectué au plus tard le 3e jour de valorisation suivant la date de réception de la demande par la compagnie d'assurance.

Frais liés au transfert de la branche 21 vers la branche 23 (transfert uniquement possible pour la participation bénéficiaire): 1% du montant transféré diminuant graduellement de 1% les 5 dernières années du contrat.

Il est possible de résilier sans frais dans les 30 jours qui suivent l'entrée en vigueur du contrat.

Comment puis-je introduire une réclamation?

Pour toute question vous pouvez, en première instance, vous adresser à votre intermédiaire d'assurance. Toutes les plaintes concernant ce produit peuvent être transmises à AG Insurance SA, Service de Gestion des Plaintes (customercomplaints@aginsurance.be - numéro 02/664.02.00), bd. E. Jacqmain 53 à 1000 Bruxelles. Si la solution proposée par AG ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez soumettre votre plainte à l'Ombudsman des Assurances (info@ombudsman.as), Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, www.ombudsman.as.

Autres informations pertinentes

Information

Les conditions générales sont disponibles gratuitement auprès de votre courtier et sur le site internet www.aginsurance.be. Chaque année, vous recevez, conformément à la loi, un relevé complet de votre contrat. Pour toutes autres informations relatives au produit, vous pouvez consulter le document «Informations utiles relatives au For Kids ».



AG Insurance SA - Bd. E. Jacqmain 53, 1000 Bruxelles - TVA BE 0404.494.849 - RPM Bruxelles - info@aginsurance.be - www.aginsurance.be - IBAN : BE13 2100 0007 6339 - BIC : GEBABEBB
Entreprise d'assurance belge agréée sous code 0079, sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique, Bd. de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles
00798287800F / For Kids / 01-04-2021

P. 3/3

Source : AG Insurance (2021).

Annexe 9 - Axiomes de cohérence d'une mesure de risque

Definition 1 (Risk measure) Consider a set V of real-valued random variables. A function $\rho: V \rightarrow \mathbb{R}$ is called a risk measure if it is

(i) *monotonous:*

$$X \in V, X \geq 0 \Rightarrow \rho(X) \leq 0$$

(ii) *sub-additive:*

$$X, Y, X + Y \in V \Rightarrow \rho(X + Y) \leq \rho(X) + \rho(Y)$$

(iii) *positively homogeneous:*

$$X \in V, h > 0, hX \in V \Rightarrow \rho(hX) = h\rho(X)$$

(iv) *translation invariant:*

$$X \in V, a \in \mathbb{R} \Rightarrow \rho(X + a) = \rho(X) - a$$

Source : Acerbi & Tasche (2002).

Annexe 10 - Illustration du document d'information simplifié canadien (ACVM)



Dimensional Fund Advisors Canada ULC

APERÇU DU FONDS

Portefeuille mondial 70AC-30RF DFA — Catégorie F

Le 24 juin 2020

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de catégorie F du Portefeuille mondial 70AC-30RF DFA que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Dimensional Fund Advisors Canada ULC en téléphonant à frais virés au 604 685-1633 ou en transmettant un courriel à l'adresse info@dfacanada.com, ou visitez le <https://ca.dimensional.com/fr/funds>.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds	DFA835-FF-0620-F	Gestionnaire du fonds	Dimensional Fund Advisors Canada ULC
Date de création de la catégorie	Catégorie F — 30 septembre 2014	Gestionnaire de portefeuille	Dimensional Fund Advisors Canada ULC
		Sous-conseiller principal	Dimensional Fund Advisors LP
Valeur totale au 30 avril 2020	649 598 223 \$	Distributions	Chaque trimestre en mars, juin, septembre et décembre; automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles, sauf si les investisseurs ont choisi de recevoir les distributions en espèces
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,41 %	Placement minimal*	2 500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds répartira généralement ses actifs parmi d'autres fonds, gérés par Dimensional Fund Advisors Canada ULC et par les sociétés de son groupe, qui investissent dans des titres de capitaux propres, des titres du secteur immobilier et des titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux (y compris les marchés émergents). En général, le fonds répartira ses actifs parmi ces fonds de façon à obtenir une répartition cible de 70 % (soit une répartition d'environ 60 % à 80 % dans une conjoncture de marché normale) dans des fonds qui investissent surtout dans des titres de capitaux propres et des titres du secteur immobilier, et une répartition cible de 30 % (soit une répartition d'environ 20 % à 40 % dans une conjoncture de marché normale) dans des fonds qui investissent principalement dans des titres à revenu fixe. Les fonds sous-jacents investissent dans un large éventail diversifié de titres, avec une forte exposition aux titres de sociétés à petite capitalisation, axées sur la valeur et/ou à rentabilité élevée (pour les titres de capitaux propres), avec des durées à l'échéance et des caractéristiques liées à la qualité du crédit bien définies (pour les titres à revenu fixe) ou avec une exposition accrue à des FPI et à des entités semblables à des FPI (pour le secteur immobilier).

Le sous-conseiller peut également investir les actifs du fonds directement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 avril 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

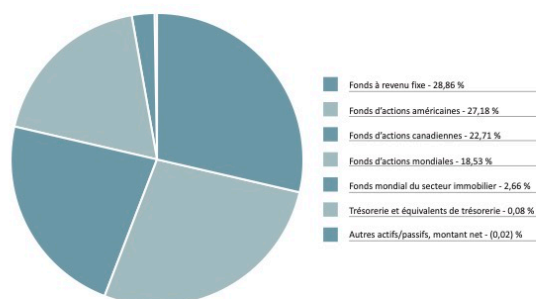
Dix principaux placements (au 30 avril 2020)

1. Fonds d'actions américaines de base DFA	19,13 %
2. Fonds d'actions canadiennes de base DFA	15,77 %
3. Fonds d'actions internationales de base DFA	12,95 %
4. Fonds mondial de titres à revenu fixe de qualité DFA	11,62 %
5. Fonds mondial de titres à revenu fixe de cinq ans DFA	10,06 %
6. Fonds vecteur d'actions américaines DFA	8,05 %
7. Fonds mondial de crédit ciblé DFA	7,18 %
8. Fonds vecteur d'actions canadiennes DFA	6,94 %
9. Fonds vecteur d'actions internationales DFA	5,58 %
10. Fonds mondial de titres du secteur immobilier DFA	2,66 %

Pourcentage total des dix principaux placements 99,94 %

Nombre total des placements 10

Répartition des placements (au 30 avril 2020)



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

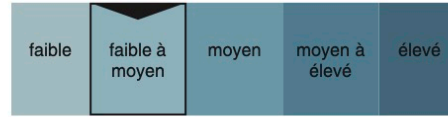
En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Dimensional Fund Advisors Canada ULC estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du

fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

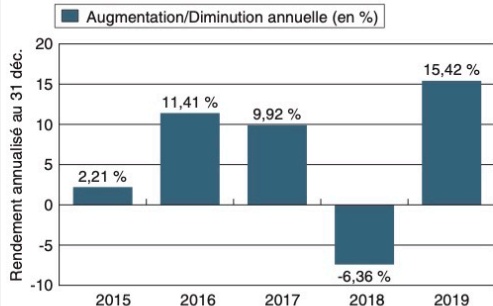
Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel de cette catégorie du fonds au cours des 5 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement de la catégorie.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement de cette catégorie du fonds chacune des 5 dernières années. La valeur de la catégorie a diminué pendant 1 de ces années.

Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

Portefeuille mondial 70AC-30RF DFA, catégorie F

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du fonds sur trois mois au cours des 5 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,91 %	le 31 mars 2019	votre placement augmenterait pour s'établir à 1 079,11 \$.
Pire rendement	-7,67 %	le 31 décembre 2018	votre placement chuterait pour s'établir à 923,26 \$.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans cette catégorie du fonds au moment de sa création détenait 1 226,98 \$ au 30 avril 2020, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,73 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds convient aux investisseurs qui recherchent une plus-value du capital à long terme au moyen de placements faits principalement dans des titres de capitaux propres, des titres du secteur immobilier et des titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux (englobant les marchés développés et émergents). Par conséquent, ce fonds convient aux investisseurs ayant une tolérance au risque faible à moyenne et un horizon de placement à long terme.

Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs qui ne peuvent tolérer la fluctuation de la valeur marchande de leur placement ou qui ne désirent pas investir dans un fonds qui investit dans d'autres fonds gérés par Dimensional Fund Advisors Canada ULC et les membres de son groupe.

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

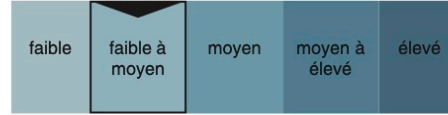
En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Dimensional Fund Advisors Canada ULC estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du

fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

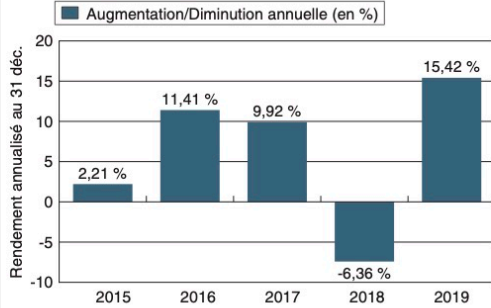
Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel de cette catégorie du fonds au cours des 5 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement de la catégorie.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement de cette catégorie du fonds chacune des 5 dernières années. La valeur de la catégorie a diminué pendant 1 de ces années.

Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

Portefeuille mondial 70AC-30RF DFA, catégorie F

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du fonds sur trois mois au cours des 5 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,91 %	le 31 mars 2019	votre placement augmenterait pour s'établir à 1 079,11 \$.
Pire rendement	-7,67 %	le 31 décembre 2018	votre placement chuterait pour s'établir à 923,26 \$.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans cette catégorie du fonds au moment de sa création détenait 1 226,98 \$ au 30 avril 2020, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,73 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Ce fonds convient aux investisseurs qui recherchent une plus-value du capital à long terme au moyen de placements faits principalement dans des titres de capitaux propres, des titres du secteur immobilier et des titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux (englobant les marchés développés et émergents). Par conséquent, ce fonds convient aux investisseurs ayant une tolérance au risque faible à moyenne et un horizon de placement à long terme.

Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs qui ne peuvent tolérer la fluctuation de la valeur marchande de leur placement ou qui ne désirent pas investir dans un fonds qui investit dans d'autres fonds gérés par Dimensional Fund Advisors Canada ULC et les membres de son groupe.

<p>Et si je change d'idée?</p> <p>En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :</p> <ul style="list-style-type: none">• de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;• d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation. <p>Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.</p>	<p>Renseignements</p> <p>Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Dimensional Fund Advisors Canada ULC ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.</p> <p>Dimensional Fund Advisors Canada ULC Suite 2110 745 Thurlow Street Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 0C5</p> <p>Téléphone : Téléphonez à frais virés au 604 685-1633 Courriel : info@dfacanada.com https://ca.dimensional.com/fr/funds</p> <p>Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.</p>
--	--

Source : Dimensional Fund Advisors (2020).

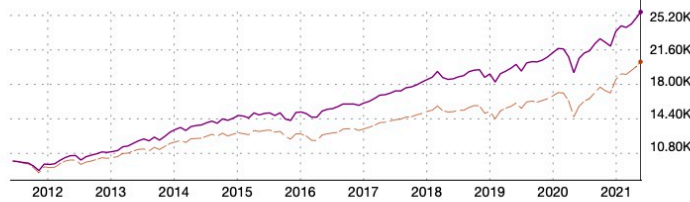


American Funds American Balanced Fund[®] Class A (ABALX)

FEE Transaction Fee/Load

Hypothetical Growth of \$10,000^{2,3} (4/30/2011-4/30/2021)

■ American Funds American Balanced Fund[®] Class A \$25,748 ■ Allocation--50% to 70% Equity \$20,537



The performance data featured represents past performance, which is no guarantee of future results. Investment return and principal value of an investment will fluctuate; therefore, you may have a gain or loss when you sell your shares. Current performance may be higher or lower than the performance data quoted.

Morningstar[®] Snapshot^{*4}

(AS OF 4/30/2021)

Morningstar Category Allocation--50% to 70% Equity

Risk of this Category

Overall Rating

Returns

Expenses

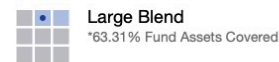
*Data provided by Morningstar

Performance^{3,5,6}

Monthly (AS OF 4/30/2021)	YTD (Monthly)	Average Annual Total Returns				
		1 Yr	3 Yrs	5 Yrs	10 Yrs	Life
American Funds American Balanced Fund [®] Class A	6.80%	24.26%	11.48%	10.82%	9.92%	10.70%
American Funds American Balanced Fund [®] Class A (Load Adjusted)	0.66%	17.12%	9.30%	9.52%	9.27%	10.56%
Allocation--50% to 70% Equity	7.53%	31.26%	10.87%	10.24%	8.02%	--
Rank in Morningstar Category		88%	37%	37%	11%	--
# of Funds in Morningstar Category		668	647	581	422	--
Quarter-End (AS OF 3/31/2021)						
American Funds American Balanced Fund [®] Class A		30.14%	10.53%	10.45%	9.84%	10.65%
American Funds American Balanced Fund [®] Class A (Load Adjusted)		22.66%	8.37%	9.15%	9.19%	10.51%

Equity StyleMap^{®*7}

(AS OF 3/31/2021)



Details

Fund Inception	7/25/1975
NAV on 4/30/2021	\$32.15
Exp Ratio (Gross) 3/1/2021	0.58%
Exp Ratio (Net) 3/1/2021	0.58%
Load	5.75%
A sales charge added to the price of the fund that must be paid at the time of purchase. Mutual funds that don't have any sales charges are called no-load funds. Not all funds charge a load; check a mutual fund's prospectus for more details.	
Minimum to Invest ¹⁰	\$250.00
Turnover Rate 12/31/2020	176%
Portfolio Net Assets (\$M) 4/30/2021	\$203,067.81
Share Class Net Assets (\$M) 4/30/2021	\$95,746.45

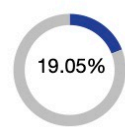
Calendar Year Returns^{3,5}

(AS OF 4/30/2021)

	2017	2018	2019	2020	2021
American Funds American Balanced Fund [®] Class A	15.47%	-2.70%	19.20%	10.86%	6.80%
Allocation--50% to 70% Equity	13.21%	-5.76%	19.23%	11.72%	7.53%

Top 10 Holdings⁸

(AS OF 3/31/2021)



Microsoft Corp
Broadcom Inc
UnitedHealth Group Inc
Taiwan Semiconductor
Manufacturing Co Ltd ADR
Federal National Mortgage
Association 2.5%
Comcast Corp Class A
Philip Morris International Inc
The Home Depot Inc
JPMorgan Chase & Co
Facebook Inc A

% of Total Portfolio: 19.05%
2175 holdings as of 3/31/2021

Fund Overview

Objective

The investment seeks conservation of capital, current income and long-term growth of capital and income.

Fund Overview (continued)

Strategy

The fund uses a balanced approach to invest in a broad range of securities, including common stocks and investment-grade bonds. It also invests in securities issued and guaranteed by the U.S. government and by federal agencies and instrumentalities. In addition, the fund may invest a portion of its assets in common stocks, most of which have a history of paying dividends, bonds and other securities of issuers domiciled outside the United States.

Risk

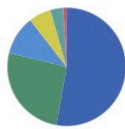
Stock markets are volatile and can decline significantly in response to adverse issuer, political, regulatory, market, economic or other developments. These risks may be magnified in foreign markets. In general the bond market is volatile, and fixed income securities carry interest rate risk. (As interest rates rise, bond prices usually fall, and vice versa. This effect is usually more pronounced for longer-term securities.) Fixed income securities also carry inflation risk and credit and default risks for both issuers and counterparties. Additional risk information for this product may be found in the prospectus or other product materials, if available.

Additional Disclosures

This description is only intended to provide a brief overview of the mutual fund. Read the fund's prospectus for more detailed information about the fund.

Asset Allocation⁸

(AS OF 3/31/2021)



Domestic Stock	52.75%
Domestic Bond	26.02%
Foreign Stock	10.69%
Cash	6.10%
Foreign Bond	3.54%
Convertibles	0.69%
Preferred Stock	0.19%
Others	0.00%

Regional Diversification^{8,9}

(AS OF 3/31/2021)

United States	83.15%
Eurozone	4.13%
Asia - Developed	3.38%
Canada	2.55%
Europe - ex Euro	2.47%
United Kingdom	2.40%
Latin America	0.73%
Japan	0.69%
Asia - Emerging	0.51%
Africa	0.00%

Major Market Sectors⁸

(AS OF 3/31/2021)

Portfolio Weight	Allocation--50% to 70% Equity
Technology	20.52%
Financial Services	13.82%
Healthcare	13.34%
Consumer Defensive	9.80%
Communication Services	9.70%
Industrials	8.79%
Consumer Cyclical	6.69%
Basic Materials	5.97%
Energy	4.60%
Real Estate	4.15%

Fund Manager(s)

Manager: Team

Portfolio Data

30-Day Yield ¹¹	1.17%
4/30/2021	
Duration	6.84 Years
3/31/2021	

Volatility Measures

Sharpe Ratio	0.94
4/30/2021	
Standard Deviation	10.72
4/30/2021	

Morningstar Ratings

(AS OF 4/30/2021) Morningstar Category: ALLOCATION--50% TO 70% EQUITY

Overall	★★★★★	out of 647 funds
3 Yrs	★★★★☆	out of 647 funds
5 Yrs	★★★★☆	out of 581 funds
10 Yrs	★★★★★	out of 422 funds

The Morningstar Rating™ for funds, or "star rating", is calculated for funds with at least a three-year history. (Exchange-traded funds and open-end mutual funds are considered a single population for comparative purposes.) It is calculated based on a Morningstar Risk-Adjusted Return measure that accounts for variation in a fund's monthly excess performance (excluding the effect of sales charges, if any), placing more emphasis on downward variations and rewarding consistent performance. The top 10% of funds in each fund category receive 5 stars, the next 22.5% receive 4 stars, the next 35% receive 3 stars, the next 22.5% receive 2 stars, and the bottom 10% receive 1 star.

Past performance is no guarantee of future results.

Credit Quality⁸

(AS OF 3/31/2021)

AAA	62.51%
AA	5.12%
A	11.61%
BBB	18.63%
BB	1.61%
B	0.00%

Fund Overview (continued)

Strategy

The fund uses a balanced approach to invest in a broad range of securities, including common stocks and investment-grade bonds. It also invests in securities issued and guaranteed by the U.S. government and by federal agencies and instrumentalities. In addition, the fund may invest a portion of its assets in common stocks, most of which have a history of paying dividends, bonds and other securities of issuers domiciled outside the United States.

Risk

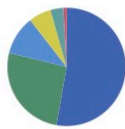
Stock markets are volatile and can decline significantly in response to adverse issuer, political, regulatory, market, economic or other developments. These risks may be magnified in foreign markets. In general the bond market is volatile, and fixed income securities carry interest rate risk. (As interest rates rise, bond prices usually fall, and vice versa. This effect is usually more pronounced for longer-term securities.) Fixed income securities also carry inflation risk and credit and default risks for both issuers and counterparties. Additional risk information for this product may be found in the prospectus or other product materials, if available.

Additional Disclosures

This description is only intended to provide a brief overview of the mutual fund. Read the fund's prospectus for more detailed information about the fund.

Asset Allocation⁸

(AS OF 3/31/2021)



Domestic Stock	52.75%
Domestic Bond	26.02%
Foreign Stock	10.69%
Cash	6.10%
Foreign Bond	3.54%
Convertibles	0.69%
Preferred Stock	0.19%
Others	0.00%

Regional Diversification^{8,9}

(AS OF 3/31/2021)

United States	83.15%
Eurozone	4.13%
Asia - Developed	3.38%
Canada	2.55%
Europe - ex Euro	2.47%
United Kingdom	2.40%
Latin America	0.73%
Japan	0.69%
Asia - Emerging	0.51%
Africa	0.00%

Major Market Sectors⁸

(AS OF 3/31/2021)

Portfolio Weight	Allocation--50% to 70% Equity
Technology	20.52%
Financial Services	13.82%
Healthcare	13.34%
Consumer Defensive	9.80%
Communication Services	9.70%
Industrials	8.79%
Consumer Cyclical	6.69%
Basic Materials	5.97%
Energy	4.60%
Real Estate	4.15%

Fund Manager(s)

Manager: Team

Portfolio Data

30-Day Yield ¹¹ 4/30/2021	1.17%
Duration 3/31/2021	6.84 Years

Volatility Measures

Sharpe Ratio 4/30/2021	0.94
Standard Deviation 4/30/2021	10.72

Morningstar Ratings

(AS OF 4/30/2021) Morningstar Category: ALLOCATION--50% TO 70% EQUITY

Overall	★★★★★	out of 647 funds
3 Yrs	★★★★☆	out of 647 funds
5 Yrs	★★★★☆	out of 581 funds
10 Yrs	★★★★★	out of 422 funds

The Morningstar Rating™ for funds, or "star rating", is calculated for funds with at least a three-year history. (Exchange-traded funds and open-end mutual funds are considered a single population for comparative purposes.) It is calculated based on a Morningstar Risk-Adjusted Return measure that accounts for variation in a fund's monthly excess performance (excluding the effect of sales charges, if any), placing more emphasis on downward variations and rewarding consistent performance. The top 10% of funds in each fund category receive 5 stars, the next 22.5% receive 4 stars, the next 35% receive 3 stars, the next 22.5% receive 2 stars, and the bottom 10% receive 1 star.

Past performance is no guarantee of future results.

Credit Quality⁸

(AS OF 3/31/2021)

AAA	62.51%
AA	5.12%
A	11.61%
BBB	18.63%
BB	1.61%
B	0.00%

sources is reliable, it does not review such information and cannot warrant it to be accurate, complete or timely. Fidelity is not responsible for any damages or losses arising from any use of this third-party information.

1. Transaction Fee:

A transaction fee is similar to a brokerage fee or commission which you pay when you buy or sell a stock. For some funds available through Fidelity you are required to pay a transaction fee. However, you will not pay a sales load on Transaction Fee (TF) funds. You will only be charged a transaction fee when you buy a FundsNetwork TF fund, not when you sell one. All other fees and expenses described in a fund's prospectus still apply. You can choose to buy or sell shares directly from the fund itself or its principal underwriter or distributor without paying a transaction fee to Fidelity.

Online Transaction Fees: \$49.95 for most funds. Certain funds will have a transaction fee of \$75. To identify any applicable transaction fees associated with the purchase of a given fund, please refer to the "Fees and Distributions" tab.

Fidelity Automated Service Telephone (FAST): 25% off representative-assisted rates, Maximum: \$187.50, Minimum: \$75
 Representative-Assisted: 0.75% of principal, Maximum: \$250, Minimum: \$100
 Automatic Investment: \$5 per transaction, after the initial investment.

Sales load:

A sales charge added to the price of the fund. Funds have different sales charge structures, including front-end loads, back-end loads (deferred), and no loads. Sales loads can either be charged when a fund is purchased, commonly known as a front-end load, or when a fund is sold, known as a deferred load. Not all funds charge a load. Refer to the Loads, Expense and Minimums section of the fund's prospectus for details on these amounts. Although no load funds do not have a front-end or deferred load, they may incur other fees, such as a 12b-1 fee.

2. This chart illustrates the performance of a hypothetical \$10,000 investment made in this investment product (and a benchmark or category average, if shown) from the beginning date shown or on the inception date of the product (whichever is later). The inception date used for products with underlying funds, or multiple shares classes, or are offered as a separate account, strategy or sub account, may be the inception date of the underlying fund, the earliest share class of the product, or the date composite performance for the product was first made available. The product's returns may not reflect all its expenses. Any fees not reflected would lower the returns. Benchmark returns include reinvestment of capital gains and dividends, if any, but do not reflect any fees or expenses. It is not possible to invest in an index. Past performance is no guarantee of future results. This chart is not intended to imply any future performance of the investment product.

3. The Morningstar Category Average is the average return for the peer group based on the returns of each individual fund within the group, for the period shown. This average assumes reinvestment of dividends.

4. Risk of this Category: Morningstar calculates these risk levels by looking at the Morningstar Risk of the funds in the Category over the previous 5-year period. Morningstar Risk is the difference between the Morningstar Return, based on fund total returns, and the Morningstar Risk Adjusted Return, based on fund total returns adjusted for performance volatility. The Category Risk Level is based on the equal weighted average Morningstar Risk of the funds in the category. Morningstar's Research Committee evaluates the Category Morningstar Risk and assigns the Category Risk Level after further qualitative judgment.

Overall Rating: The Overall Morningstar Rating™ for a fund is derived from a weighted average of the performance figures associated with its 3-, 5-, and 10-year (if applicable) Morningstar Rating metrics, which are based on risk-adjusted returns, as of the date stated.

Returns: This rating is based on a fund's Morningstar Return (its annualized return in excess to the return of the 90-day U.S. Treasury bill over a three-, five-, or ten-year period). The Morningstar Returns in each category are then scored against each other on a bell curve. In each Morningstar Category:

- top 10% - High
- next 22.5% - Above Average
- middle 35% - Average
- next 22.5% - Below Average
- bottom 10% - Low

Expenses: This Morningstar data point compares the fund's net expense ratio to the net expense ratio of all the other funds within its Morningstar Category grouping.

5. Total returns are historical and may include change in share value and reinvestment of dividends and capital gains, if any. Cumulative total returns are reported as of the period indicated. Life of fund figures are reported as of the commencement date to the period indicated and are cumulative if the fund is less than one year old. Total returns do not reflect the fund's [%] sales charge. If sales charges were included, total returns would have been lower.

6. Percent Rank in Category is the fund's total-return percentile rank relative to all funds that have the same Morningstar Category. The highest (or most favorable) percentile rank is 1 and the lowest (or least favorable) percentile rank is 100. The top-performing fund in a category will always receive a rank of 1. % Rank in Category is based on total returns which include reinvested dividends and capital gains, if any, and exclude sales charges. Multiple share classes of a fund have a common portfolio but impose different expense structures. Past performance is no guarantee of future results.

7. Equity StyleMap® depictions of mutual fund characteristics are produced using data and calculations provided by Morningstar, Inc. StyleMaps™ estimate characteristics of a fund's equity holdings over two dimensions: market capitalization and valuation. The percentage of fund assets represented by these holdings is indicated beside each StyleMap. Current StyleMap characteristics are calculated each time Morningstar receives updated portfolio holdings from a fund and are denoted with a dot. Historical StyleMap characteristics are calculated for the shorter of either the past 3 years or the life of the fund, and are represented by the shading of the box(es) previously occupied by the dot. StyleMap characteristics represent an approximate profile of the fund's equity holdings (e.g., domestic stocks, foreign stocks, and American Depositary Receipts), are based on historical data, and are not predictive of the fund's future investments. Although the data are gathered from reliable sources, accuracy and completeness cannot be guaranteed.

8. Any holdings, asset allocation, diversification breakdowns or other composition data shown are as of the date indicated and are subject to change at any time. They may not be representative of the fund's current or future investments. Some breakdowns may be intentionally limited to a particular asset class or other subset of the fund's entire portfolio, particularly in multi-asset class funds where the attributes of the equity and fixed income portions are different.

Under the asset allocation section, international (or foreign) assets may be reported differently depending on how an investment options reports its holdings. Some do not report international (or foreign) holdings here, but instead report them in a "Regional Diversification" section. Some report them in this section as an to the equity, bond and other allocation shown. Others report international (or foreign) holding as a subset of the equity and bond allocations shown. If the allocation without the foreign component (or round to) 100%, then international (or foreign) is a subset of the equity and bond percentage shown.

9. Please note Regional Diversification information is based on the equity components only.

10. Initial minimum investments into group retirement accounts such as Fidelity Simplified Employee Pension-IRA, Keogh, Self-Employed 401(k), and Non-Fidelity Prototype Retirement accounts are \$500 or higher. Additional investments into Regular, IRA, and Group accounts are \$250 or higher.

11. A standard yield calculation developed by the Securities and Exchange Commission for bond funds. The yield is calculated by dividing the net investment income per share earned during the 30-day period by the maximum offering price per share on the last day of the period. The yield figure reflects the dividends and interest earned during the 30-day period, after the deduction of the fund's expenses. It is sometimes referred to as "SEC 30-Day Yield" or "standardized yield".

Annexe 12 - Illustration du document d'information simplifié indien (SEBI)



ICICI Prudential
Equity & Debt Fund
(An open ended hybrid scheme investing predominantly in equity and equity related instruments)

January 2021



TARAKKI KAREINI

Fund Details

Inception Date
03-Nov-99

Fund Manager
For Equity Portfolio:
Sankaran Naren
(Managing this fund since Dec, 2015 & Overall 29 years of experience)
Mittul Kalawadia
(Managing this fund since Dec, 2020 & Overall 13 years of experience)
For Debt Portfolio:
Manish Banthia
(Managing this fund since Sep, 2013 & Overall 16 years of experience)
Nikhil Kabra
(Managing this fund since Dec, 2020 & Overall 6 years of experience)
Ms. Priyanka Khandelwal
(Managing overseas investment)
Benchmark
CRISIL Hybrid 35+65 - Aggressive Index

Plans
Growth and Dividend (Dividend Payout and Reinvestment available)
*In case the unit holder has opted for dividend payout option, the minimum amount for dividend payout shall be 100 (net of dividend distribution tax and other statutory levy, if any), else the dividend would be mandatorily reinvested.

Month End AUM(Crs.) (As on December 31, 2020)
₹16,688.48

Minimum application amount
₹5,000 (plus in multiples of ₹1)
Minimum Additional Application Amount
₹1,000 (plus in multiples of ₹1)
Minimum Redemption Amount
Any Amount

Exit Load
Upto 10% of units within 1 Year from the date of allotment - Nil
More than 10% of units within 1 Year from the date of allotment - 1% of applicable Net Asset Value (NAV)
After 1 Year from the date of allotment - Nil

Style Box

Equity			Size
Value	Blend	Growth	
			Large
			Mid
			Small
Diversified			

Debt		Duration
High	Low	
		Low
		Short
		Medium
		Medium to Long
		Long

About ICICI Prudential Equity & Debt Fund

- Launched on November 3, 1999, ICICI Prudential Equity & Debt Fund is an Aggressive Hybrid scheme investing predominantly in equity and equity related instruments. The Scheme aims to generate long-term capital appreciation and accrual income from a portfolio that is invested in equity and debt.
- The Scheme's equity exposure would range between 65%-80% and debt exposure would be maintained between 20%-35%

Why ICICI Prudential Equity & Debt Fund?

- The Scheme is suitable for investors who seek diversification across debt and equity with an aim to benefit from accrual income as well as long-term capital growth.
- Investors who wish to participate in the growth story of the equity markets with a portion of their portfolio invested in fixed income securities could consider investing in this scheme for a period of 3 years and above.

Portfolio Commentary

Equity:

- The scheme shall invest across market capitalization. While the large cap stocks represent established enterprises selected from the Top 100 stocks by market capitalization, the mid- and small-caps represent business entities with higher growth potential over the long-term. The allocation will depend on the net equity level of the scheme as per the in-house Price to book model. As on Dec 31, 2020, the exposure to large, mid and small cap stocks is 83%, 9% and 8% respectively.
- The scheme shall use a blend of top-down and bottom-up approach for stock selection.
- The scheme shall remain sector agnostic in its investment approach. For stock picking, the Fund manager shall identify those stocks with long-term growth prospects but currently trading at modest to relative valuations.
- The scheme may also take derivatives exposure for portfolio hedging or any other permitted strategy with a view to minimize downside risk. As on Dec 31, 2020, the *net equity exposure of the scheme stands at ~77%.

***Note :** The net equity exposure includes Foreign equity and Units of equity mutual fund

Debt:

- The Scheme intends to tactically allocate to longer duration fixed income securities with credit rating AA and above, which offer reasonable accrual. The scheme shall take exposure in well-researched corporate securities to earn reasonable carry over wealth.
- The Scheme also invests in fixed income securities issued by the government, quasi-government agencies and corporate and multilateral agencies.

ETF/units of REIT & InvITs:

The Scheme may invest upto 10% of total assets in units of REIT & InvITs. Exposure to REIT & InvITs would be added as and when a good opportunity arises.

The debt exposure as on Dec 31, 2020 stands at ~21%. Within the debt holdings, the scheme has a higher exposure towards good credit quality instruments to benefit from higher carry.

Market Outlook

- Major Global Equity Markets ended the year and month on a positive note. This was due to COVID vaccinations and US Fiscal stimulus package. Indian Equity Markets (Nifty 50 Index) too delivered positive returns on a yearly and monthly basis: 15% returns (absolute) in CY2020 and 7.8% returns in Dec-20. US Fiscal stimulus, no rise in COVID-19 cases since September peak and vaccination drove market rally.
- India continues to witness decline in daily COVID cases and number of deaths since Sep-20 (peak). Vaccine applications have been approved by Indian drug regulator. FPIs were the largest buyers in Indian equities for second consecutive month with ~62,016 Crs inflow. With COVID vaccination in place, resumption in economic activities and US fiscal stimulus, Indian equity market was one of the best performers in the emerging market and developed market space
- On the macro front, India's Q2FY21 current account surplus (as a % of GDP) came in at 2.4% October IIP grew at 3.6% against 0.5% in September and November CPI inflation moderated to 6.93% against 7.61% in October. Forex Reserves stood at US \$581.1 bn as of December 18. (Source: JP Morgan)
- In sectoral trends, during the year, due to COVID impact, defensives like Healthcare & IT were clear winners and cyclicals like Banking and Financials were key laggards. (Source: NSE)
- Past decade has been favorable for Indian equities with accommodative stance of Global Central Banks to encourage Growth. We believe, markets may rally further with continued accommodative policies of Global Central Banks primarily US. However, the road to 2021 & beyond consists of various Turning Points – Normalization of loose monetary policy & fiscal stimulus, Deflation turning to Reflation in India, etc. which we believe may change the course of current market direction, leading to a change in sectoral leadership & investment styles.
- Hence, this phase may require investment portfolios to be highly nimble while giving due importance to overall asset allocation. Source: NSE, BSE



**ICICI Prudential
Equity & Debt Fund**

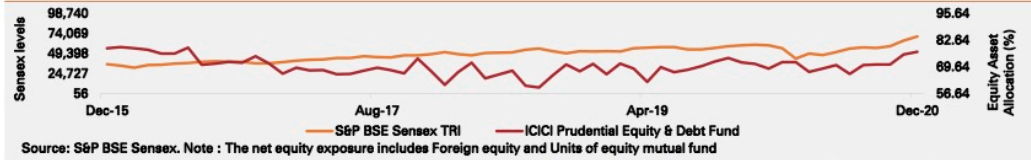
(An open ended hybrid scheme investing predominantly in equity and equity related instruments)

January 2021



Portfolio Snapshot

Historical Equity Asset Allocation over past 5 Years (As on December 31, 2020)



Top 10 Sectors - Equity (As on December 31, 2020)

Sectors	Dec-20	Nov-20	Oct-20	Sep-20	Aug-20
Banks	11.8%	10.9%	9.8%	9.5%	10.2%
Power	10.8%	10.7%	10.7%	10.2%	10.4%
Telecom - Services	7.9%	7.9%	8.1%	7.9%	9.1%
Non - Ferrous Metals	7.9%	7.7%	6.8%	7.7%	7.1%
Oil	5.4%	4.8%	4.2%	4.3%	4.6%
Software	4.4%	4.1%	4.5%	4.3%	4.2%
Pharmaceuticals	4.3%	4.9%	5.2%	5.3%	5.6%
Consumer Non Durables	3.8%	4.1%	3.7%	3.7%	2.9%
Auto	2.9%	3.1%	2.8%	3.4%	2.8%
Finance	2.6%	2.7%	1.8%	2.7%	2.4%

The portfolio of the scheme is subject to changes within the provisions of the Scheme Information document of the scheme. Please refer to the SID for investment pattern, strategy and risk factors. The asset allocation and investment strategy will be as per Scheme Information Document

Top 10 Portfolio Holdings (% of net assets) - Equity (As on December 31, 2020)

ICICI Bank Ltd.	7.98%
NTPC Ltd.	7.96%
Bharti Airtel Ltd.	7.94%
Oil & Natural Gas Corporation Ltd.	4.83%
Hindalco Industries Ltd.	3.98%
Vedanta Ltd.	3.92%
ITC Ltd.	3.76%
Sun Pharmaceuticals Industries Ltd.	3.47%
Infosys Ltd.	3.27%
Indian Oil Corporation Ltd.	2.24%

The Top 10 Holdings and Top 10 Sectors are after adjusting for derivative exposures. Debt Holdings, Units of Mutual Fund schemes, cash, cash equivalents are not considered.

Market Cap (As on December 31, 2020)

	Dec-20	Nov-20	Oct-20	Sep-20	Aug-20	Jul-20
Large Cap	82.78%	80.28%	81.64%	82.38%	83.21%	83.55%
Mid Cap	9.34%	9.45%	8.40%	8.19%	8.21%	8.85%
Small Cap	7.88%	10.28%	9.97%	9.43%	8.58%	7.60%

Market cap classification for December 2020 is as per AMFI classification, for past periods, classification is as per MFI Explorer. MFI Explorer is a tool provided by ICRA Analytics Ltd. For their standard disclaimer please visit <https://icraanalytics.com/home/Disclaimer>. Past performance may or may not be sustained in the future.

Nifty 50 index exposure to top 10 sectors of the Scheme's portfolio (As on December 31, 2020)

Sectors	Dec-20
Banks	26.5%
Power	1.6%
Telecom - Services	2.0%
Non - Ferrous Metals	0.6%
Oil	0.6%
Software	16.4%
Pharmaceuticals	3.6%
Consumer Non Durables	10.4%
Auto	5.4%
Finance	12.3%

Stock Entry/Exit (As on December 31, 2020)

Stock Entry	% of Net Assets
Grasim Industries Ltd.	0.28%
Punjab National Bank	0.14%

Stock Exit	% of Net Assets
NA	

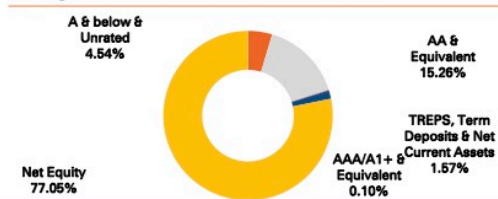
Portfolio Statistics (As on December 31, 2020)

ICICI Prudential Equity & Debt Fund	Values
P/B	2.54
P/E	23.71
Dividend Yield	2.16
Top 10 % Holdings	49.35%
Top 10 Sectors	61.67%
No. of Stocks	71

Past performance may or may not be sustained in the future

Average Maturity	1.18 Years	Macaulay Duration	0.97 Years
Yield to Maturity	7.60%	Modified Duration	0.89 Years

Rating Profile (As on December 31, 2020)





**ICICI Prudential
Equity & Debt Fund**

(An open ended hybrid scheme investing predominantly in equity and equity related instruments)

January 2021

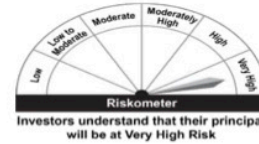


Product Label

This Scheme is suitable for investors who are seeking*

- Long term wealth creation solution
- A balanced fund aiming for long term capital appreciation and current income by investing in equity as well as fixed income securities.

*** Investors should consult their financial advisor if in doubt about whether the product is suitable for them.**



Please note that the Risk-o-meter(s) specified above will be evaluated and updated on a monthly basis as per SEBI circular dated October 05, 2020 on Product Labeling in Mutual Fund schemes - Risk-o-meter. Please refer to <https://www.icicipruamc.com/news-and-updates/all-news> for more details.

#The sector(s)/stock(s) mentioned in this communication do not constitute recommendation of the same and ICICI Prudential Mutual Fund may or may not have any future position in these sector(s)/stock(s)

Disclaimer:

Mutual Fund investments are subject to market risks, read all scheme related documents carefully.

In preparation of the material contained in this document, ICICI Prudential Asset Management Company Limited (the AMC) has used information that is publicly available, including information developed in-house. Some of the material used in the document may have been obtained from members/persons other than the AMC and/or its affiliates and which may have been made available to the AMC and/or to its affiliates. Information gathered and material used in this document is believed to be from reliable sources. The AMC, however, does not warrant the accuracy, reasonableness and / or completeness of any information. We have included statements / opinions / recommendations in this document, which contain words, or phrases such as "will", "expect", "should", "believe" and similar expressions or variations of such expressions that are "forward looking statements". Actual results may differ materially from those suggested by the forward looking statements due to risk or uncertainties associated with our expectations with respect to, but not limited to, exposure to market risks, general economic and political conditions in India and other countries globally, which have an impact on our services and / or investments, the monetary and interest policies of India, inflation, deflation, unanticipated turbulence in interest rates, foreign exchange rates, equity prices or other rates or prices etc. The AMC (including its affiliates), the Mutual Fund, the trust and any of its officers, directors, personnel and employees, shall not be liable for any loss, damage of any nature, including but not limited to direct, indirect, punitive, special, exemplary, consequential, as also any loss of profit in any way arising from the use of this material in any manner. The recipient alone shall be fully responsible/are liable for any decision taken on this material. All figures and other data given in this document are dated and the same may or may not be relevant in future. The information contained herein should not be construed as a forecast or promise nor should it be considered as an investment advice. Investors are advised to consult their own legal, tax and financial advisors to determine possible tax, legal and other financial implication or consequence of subscribing to the units of ICICI Prudential Mutual Fund. The sector(s)/stock(s) mentioned in this communication do not constitute any recommendation of the same and ICICI Prudential Mutual Fund may or may not have any future position in these sector(s)/stock(s). Past performance may or may not be sustained in the future. The portfolio of the scheme is subject to changes within the provisions of the Scheme Information document of the scheme. Please refer to the SID for more details.

Summary Prospectus (Fact Sheet)



Bangkok Capital Asset Management Company Limited
Anti-Corruption Progress Indicator : Certified by CAC

BCAP Global Property and Infrastructure Flex Fund
(BCAP-GPROP)

Alternative Asset Fund
Fund of Funds

Exposed to Local and Foreign Investment Risk
This Fund's investments are concentrated in certain sectors thus has a risk that the investors may lose considerable investment money.



What are you about to invest?



What kind of investor does this Fund suit?



What special warnings do you have to be aware of?



Proportion of types of assets to be invested



Fees



Performance



Other information

Investment in mutual funds **is not** a deposit

Disclaimer: The original language of this document is Thai. The Company provides the English translation for reference and convenience purposes only. In case of any discrepancies between this translation and the original Thai language, the original Thai language shall prevail and supersede the English-translated version in all aspects.



What are you about to invest?

The Fund has a policy to invest in the investment units of property funds and/or investment units of infrastructure funds and/or unit trusts of REITs, whether directly or indirectly, both onshore and offshore including investment units that are in the process of investment units distribution or initial public offering, in 2 or more funds in order to have a net exposure, average in an accounting period not less than 80% of the Fund's NAV. The investment ratio in each fund, average in an accounting period, shall not be more than 79% of the Fund's NAV. The proportion of investment in investment units of each fund shall be as per the discretion of the Fund Managers which may be adjusted depending on the investment situation or forecast of investment situation at any given time. The Fund will invest offshore, average in an accounting period, not more than 79% of the Fund's NAV.

The Fund may invest in derivatives for efficient portfolio management and for hedging purposes depending on the discretion of the Fund Managers. Moreover, the Fund may invest in structured notes, unlisted securities, non-investment grade securities and/or unrated securities.

The Management Company reserves the right to change the type and special characteristics of the Fund to a fund with direct investment or Feeder Fund or return to be a Fund of Funds which shall be in accordance with the regulations of the Office of the SEC or by approval of the Office of the SEC. The change of the type and special characteristics of the Fund shall not increase the Fund's risk spectrum and such change to the type and special characteristics shall be as per the discretion of the Fund Managers depending on market situation at the given time which shall be for the best interest of the Unitholders. The Management Company shall notify the Unitholders at least 30 days prior to such change through its website: www.bcap.co.th and/or any other channel as it deemed appropriate.

This Fund has an **Active management investment strategy**.



What kind of investor does this Fund suit?

- Investors who seek returns from investing in property sector securities and Infrastructure sector securities.
- Investors who are able to tolerate price volatility and understand that they may suffer losses because the value of securities may go down as well as up.
- Investors who can invest in the medium to long term wishing to receive long-term returns that are better than investing in general bonds.

What kind of investor is this Fund **not suitable for**?

Investors who focus on receiving definite amounts of return or preservation of principal amount of investment.

Disclaimer: The original language of this document is Thai. The Company provides the English translation for reference and convenience purposes only. In case of any discrepancies between this translation and the original Thai language, the original Thai language shall prevail and supersede the English-translated version in all aspects.

2



What to do if the investors still do not understand the policy and risks?

- Investors need to read the full prospectus or inquire from the selling agents or the Management Company.
- Do not invest if you do not sufficiently understand the characteristics and risks of this Fund.



What special warnings do you have to be aware of?

Important Warnings

1. This Fund has an investment policy to invest in particular sectors thus may have higher risk and price fluctuation than the general funds that have diversified investment.
2. The Fund may invest in Derivatives for efficient portfolio management or in Structured Notes thus has higher risk than other funds, therefore, suits investors who wish to receive high returns and can accept higher risk than the general investors.
3. Since this Fund does not fully hedge its currency exchange, therefore, has a risk from the fluctuation in the rate of currency exchange between Baht and foreign currencies and investors may incur a loss or receive profit from currency exchange or receive less money from the initial investment.
4. Since this Fund invests offshore thus has a risk that the foreign governments may issue measures during an unusual situation resulting in the Fund being unable to return the investment money to the country thus investors may not receive money within the specified period.
5. The Fund may invest in unlisted securities, non-investment grade securities and/or unrated securities thus may have higher risk from the default on principal and interest payment.
6. The Fund's investment is concentrated in the USA thus investors should consider diversifying their own investment portfolios.

Diagram of Risk Position of the Fund



Disclaimer: The original language of this document is Thai. The Company provides the English translation for reference and convenience purposes only. In case of any discrepancies between this translation and the original Thai language, the original Thai language shall prevail and supersede the English-translated version in all aspects.

3

Significant Risk Factors

Market Risk

Standard Deviation*	<5%	5-10%	10-15%	15-25%	>25%
	Low				High

(High Concentration Risk)

High Issuer Concentration Risk	≤10%	10%-20%	20%-50%	50%-80%	>80%
	Low				High

High Sector Concentration Risk	≤20%	20%-50%	50%-80%	>80%
	Low			High

Note : The Fund has the investment concentration in real estate

High Country Concentration Risk	≤20%	20%-50%	50%-80%	>80%
	Low			High

Note : The Fund has the investment concentration in UNITED STATES

Exchange Rate Risk

Hedging (fx)	Fully / Almost Fully	Partial	Discretionary	No Hedging
	Low			High

*If The fund is registrar less than 5 years, the amount will be shown from fund registrar date.

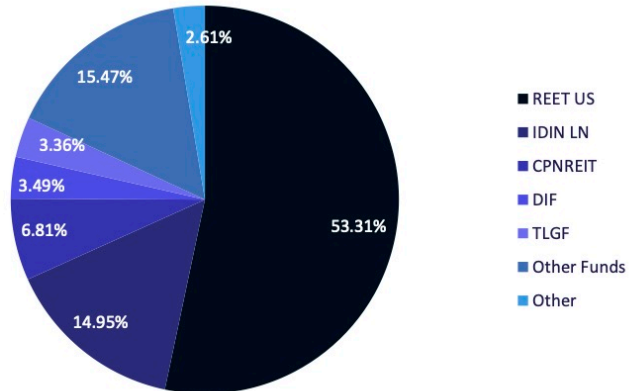
For more information please visit [www. bcaph.co.th](http://www.bcaph.co.th)

Disclaimer: The original language of this document is Thai. The Company provides the English translation for reference and convenience purposes only. In case of any discrepancies between this translation and the original Thai language, the original Thai language shall prevail and supersede the English-translated version in all aspects.



Proportion of types of assets to be invested

% of NAV



Fund information that invests more than 20% of NAV

Name	% of NAV	website
iShares Global REIT ETF (REET US)	53.32	www.ishares.com

Note: as of 30 June 2020

TOP 5 Holding Asset

BCAP-GPROP

Name	% of NAV
1. iShares Global REIT ETF (REET US)	53.32%
2. iShares Global Infrastructure UCITS ETF (IDIN LN)	14.95%
3. CPN Retail Growth Leasehold REIT (CPNREIT)	6.81%
4. Digital Telecommunications Infrastructure Fund (DIF)	3.49%
5. Tesco Lotus Retail Growth Freehold and Leasehold Property Fud (TLGF)	3.36%

Note: as of 30 June 2020

* The up-to-date information can be found at www.bcap.co.th

Disclaimer: The original language of this document is Thai. The Company provides the English translation for reference and convenience purposes only. In case of any discrepancies between this translation and the original Thai language, the original Thai language shall prevail and supersede the English-translated version in all aspects.

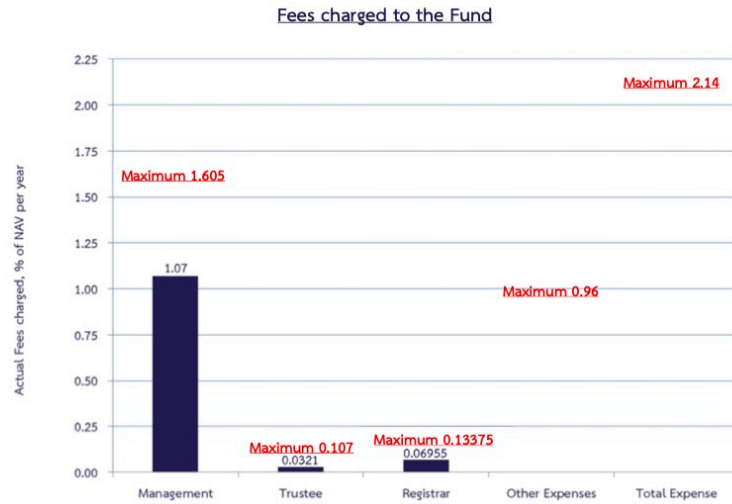
5



Fees

Fees affect the returns you will receive, therefore, you should consider such charging of such fees before investing

Fees charged to the Fund (% of NAV per year)



Note:

The aforementioned fees and expenses are inclusive of VAT and any other similar taxes (if any)
The up-to-date information can be found at www.bcaph.co.th

Disclaimer: The original language of this document is Thai. The Company provides the English translation for reference and convenience purposes only. In case of any discrepancies between this translation and the original Thai language, the original Thai language shall prevail and supersede the English-translated version in all aspects.

Fees Charged to the Unitholders (% of Sale Value) ¹

Item	Maximum	Actual
Front-end Fee ²	1.07%	Currently not charged
Back-end Fee ²	1.07%	Currently not charged
Switching Fee - For switching out - For switching in	Redemption Price will be used which already includes the Back-end Fee Subscription Price will be used which already includes the Front-end Fee	
Transfer Fee	Baht 50 per 1,000 Investment Units or fraction of 1,000 Investment Units	Baht 50 per 1,000 Investment Units or fraction of 1,000 Investment Units
Fee for issuance of Investment Unit Certificates	As per the fee charged by the Registrar	As per the fee charged by the Registrar
Other expenses	As per actual expense	As per actual expense

Note:

1. The aforementioned fees and expenses are inclusive of VAT and any other similar taxes (if any)
2. At the rate not more than the percentage of the value of the Investment Units and the Management Company may charge the Front-end Fee and the Back-end Fee to each group of investors differently as follows:
 - 2.1) The Management Company will waive the Front-end Fee and the Back-end Fee for provident funds and/or private funds and/or funds under the management of the Management Company.
 - 2.2) For customers who do not fall in the category of No. 2.1, the Management Company will charge the Front-end Fee and the Back-end Fee at the rate of 100% of the actual Front-end Fee and the Back-end Fee.

The up-to-date information can be found at www.bcap.co.th

Disclaimer: The original language of this document is Thai. The Company provides the English translation for reference and convenience purposes only. In case of any discrepancies between this translation and the original Thai language, the original Thai language shall prevail and supersede the English-translated version in all aspects.



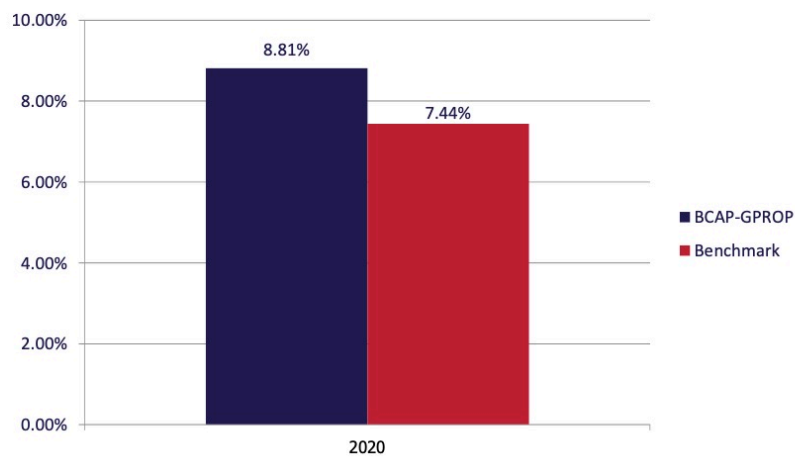
Past Performance

Past performance is not guarantee of future performance results

Benchmarks are as follows:

1. SET Property Fund & REITs Total Return Index 40% of the NAV
2. FTSE EPRA Nareit Global REITS Net Total Return Index 60% of NAV adjusted by the exchange rate in order to calculate the Baht return as of the date of calculation of return

Annual Performance (% per year of NAV)



Maximum Drawdown (since inception): -10.95%

Standard Deviation (Since Inception) : 28.31% per year

AIMC Category for Peer Group Fund Performance : Fund of Property Fund - Thai and Foreign

* The up-to-date information can be found at www.bcap.co.th

Disclaimer: The original language of this document is Thai. The Company provides the English translation for reference and convenience purposes only. In case of any discrepancies between this translation and the original Thai language, the original Thai language shall prevail and supersede the English-translated version in all aspects.

8

Cumulative Performance

	Year to Date	3 Month	Percentile	6 Month	Percentile	1 year	Percentile	3 year	Percentile	5 year	Percentile	10 year	Percentile	Since Inception
BCAP-GPROP	N/A	8.81%	75-95	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	8.81%
Performance	N/A	7.44%	75-95	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	7.44%
SD of BCAP-GPROP	N/A	28.31%	95-100	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	28.31%
SD of Benchmark	N/A	29.15%	95-100	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	29.15%

AS of 30 June 2020

* The up-to-date information can be found at www.bcap.co.th

AIMC Category Performance Report

AIMC Category	Peer Percentile	Return (%)						Standard Deviation (%)					
		3M	6M	1Y	3Y	5Y	10Y	3M	6M	1Y	3Y	5Y	10Y
	5th Percentile	11.86	-7.84	-7.21	9.67	9.31		15.80	23.19	17.80	12.98	11.77	
	25th Percentile	10.24	-10.03	-7.92	7.84	7.40		18.66	25.93	19.54	13.34	11.82	
Fund of Property fund -Thai and Foreign	50th Percentile	9.82	-10.77	-8.33	6.32	7.34		19.00	27.73	20.24	13.80	11.97	
	75th Percentile	8.91	-12.38	-10.23	6.24	7.01		21.99	29.17	20.94	14.50	12.45	
	95th Percentile	7.28	-14.23	-14.71	3.94	6.70		24.65	29.90	22.32	14.95	12.81	

AS of 30 June 2020

* The up-to-date information can be found at www.bcap.co.th

Disclaimer: The original language of this document is Thai. The Company provides the English translation for reference and convenience purposes only. In case of any discrepancies between this translation and the original Thai language, the original Thai language shall prevail and supersede the English-translated version in all aspects.

9



Other Information

Dividend Policy	Not more than 1 times/year at the discretion of the management company															
Trustee	Bank of Ayudhya Public Company Limited															
Registration Date	31 March 2020															
Maturity of Fund Project	None															
Subscription and Redemption Investment Units	<p>Subscription Dates : Every trading day</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selling Agent/ : 8.30- 15.30 hrs. Dollar Cost Averaging* - Bangkok Bank Mobile Banking : 8.30- 16.00 hrs. <p>Minimum Initial Purchase Amount : Baht 500 Minimum Subsequent Purchase Amounts : Baht 500 *Depend on each selling agent</p> <p>Redemption Dates : Every trading day</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selling Agent/ : 8.30- 15,30 hrs. - Bangkok Bank Mobile Banking : 8.30- 16.00 hrs. <p>Minimum Redemption Amount : None Minimum Outstanding Amount : None Period of Acceptance of Redemption : Within 5 business days from the redemption date (T+5) which normally money will be received within T+4 Investors can check the NAV at : www.bcaph.co.th</p>															
List of Fund Managers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Name</th> <th>Scope of Responsibilities</th> <th>Starting Date of Fund manager</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1.Mr.Thanavut Pornrojngangkool</td> <td>Head of Investment Management Group</td> <td>31 March 2020</td> </tr> <tr> <td>2.Mr.Tawatchai Wongratanasirikul</td> <td>Asset Allocation Department</td> <td>31 March 2020</td> </tr> <tr> <td>3.Mr.Ponlawat Bumroongsakulsawat*</td> <td>Asset Allocation Department</td> <td>31 March 2020</td> </tr> <tr> <td>4.Ms.Patcharin Khamdej*</td> <td>Asset Allocation Department</td> <td>31 March 2020</td> </tr> </tbody> </table> <p>*Additionally act as Fund Managers and Derivatives Managers (if any)</p>	Name	Scope of Responsibilities	Starting Date of Fund manager	1.Mr.Thanavut Pornrojngangkool	Head of Investment Management Group	31 March 2020	2.Mr.Tawatchai Wongratanasirikul	Asset Allocation Department	31 March 2020	3.Mr.Ponlawat Bumroongsakulsawat*	Asset Allocation Department	31 March 2020	4.Ms.Patcharin Khamdej*	Asset Allocation Department	31 March 2020
Name	Scope of Responsibilities	Starting Date of Fund manager														
1.Mr.Thanavut Pornrojngangkool	Head of Investment Management Group	31 March 2020														
2.Mr.Tawatchai Wongratanasirikul	Asset Allocation Department	31 March 2020														
3.Mr.Ponlawat Bumroongsakulsawat*	Asset Allocation Department	31 March 2020														
4.Ms.Patcharin Khamdej*	Asset Allocation Department	31 March 2020														
Portfolio Turnover Ratio (PTR)	<p>41.33%</p> <p>(If The fund is registrar less than 1 years, the amount will be shown from fund registrar date.)</p>															
Selling Agents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bangkok Bank Public Company Limited Tel : 1333 or 0-2230-1360 ▪ Bualuang Securities Public Company Limited Tel : 0-2231-37877 or 0-2618-1111 ▪ Finnomena Mutual Fund Brokerage Securities Company Limited Tel : 0-2026-5100 Ext. 1 <p>The Management Company may appoint additional Selling Agents or subsequently revoke the appointment of Selling Agents which it will notify the appointment or revocation of Selling Agents to the Office of the SEC every time.</p>															

Disclaimer: The original language of this document is Thai. The Company provides the English translation for reference and convenience purposes only. In case of any discrepancies between this translation and the original Thai language, the original Thai language shall prevail and supersede the English-translated version in all aspects.

10

Contact Point for Inquiry/Receiving Prospectus/Complaints	Bangkok Capital Asset Management Company Limited Address: 191 Silom Complex Building, 24th Floor, Room No. A-C Silom Road, Bangrak, Bangkok 10500 Tel: 0-2618-1599 Fax: 0-2618-1597 Website : www.bcap.co.th
Possible Conflict of Interest Transactions	You can check the transactions which could lead to conflict of interest at www.bcap.co.th .

- Investment in mutual funds is not a deposit and it is not under the protection of the Depository Protection Agency, therefore, there is risk from such investment which the investors may not receive the full amount money invested.
- Obtained approval for establishment and under the supervision of the Office of the SEC.
- The consideration of the draft Prospectus of the Fund does not constitute that the Office of the SEC has certified the accuracy of the information in the Fund's Prospectus or guarantee the price or returns of the Investment Units being offered. The Management Company of the Fund has carefully reviewed the information in the Prospectus as of 12 October 2020 as the unit responsible for the operation of the Fund and has certified that such information is accurate, factual and not misleading.

Disclaimer: The original language of this document is Thai. The Company provides the English translation for reference and convenience purposes only. In case of any discrepancies between this translation and the original Thai language, the original Thai language shall prevail and supersede the English-translated version in all aspects.

11

Additional Explanation

- **Business Risk** means the risk arising from the issuers being unable to operate their businesses to generate the expected returns, which may be caused by competitive conditions and internal factors of the issuers.
- **Market Risk** means the risk arising from the fluctuations in the price of securities held by the Fund due to changes in various situations such as the domestic and international economy, social, political situations which could have a negative impact on the investment portfolio.
- **Liquidity Risk** means the risk arising from being unable to convert assets into cash within the expected time or at the expected price depending on the characteristics of assets and the market situation whether it has low or high liquidity or has a liquidity maker or not. If there is a fire sale such risk could be higher.
- **Counterparty Risk** means the risk arising from the counterparty being unable to fulfill the agreed commitments which could be because the counterparty lacks sufficient liquidity or facing bankruptcy.
- **Credit Risk** means the risk arising from the debtors being unable to perform according to the contract in repaying debt or the risk arising from the probability that the customers may not be able to repay debt causing their credit ratings to be downgraded.
- **Derivative Risk** means the risk arising from investing or hedging with derivatives such as forwards, options or swaps. The value of such instruments may fluctuate according to the prices of the underlying securities or the market situation.
- **Foreign Exchange** means the risk that the Fund will be adversely affected due to the fluctuation of the foreign exchange rate which could be from possessing offshore assets or liabilities.
- **Country Risk** means the risk arising from investing in offshore securities which the value of such securities may change according to the economic situation, credibility of the offshore governments, changes to the macro-economic policies or from unrest situations in such countries.
- **Repatriation Risk** means the risk from the changes in the countries that the Fund has invested and may be unable to return the investment money to the country.
- **The risk from investment in the investment units of property funds, REITs and infrastructure funds** since the Fund has a policy to invest in the investment units of property funds, REITs and infrastructure thus has higher risk than funds that diversify their investments across different sectors.

Others

- **CAC** means the Thailand's Private Sector Collective Action Coalition Against Corruption
- **Portfolio Turnover Ratio: PTR** means the ratio that allows the investors to better understand of the trading volume of the Fund's assets and to better reflect the investment strategy of the Fund Managers by calculating the lower value between the total value of securities purchase and the total value of securities sale that the Fund invested in the last 1 year divided by average NAV of the Fund in the same period.
- **High Issuer Concentration Risk** caused by funds investing in any issuers of more than 10% of the NAV. If an events that affects operations, financial status or the stability of those issuers, the funds may have more volatile operating performance than funds that diversify their investments in many issuers.
- **Sector Concentration Risk** caused by investment in certain industries, more than 20% of the NAV. If the event that affects the industry, the funds may have more fluctuating financial performance than the fund that diversifies its investment in many industries.

Disclaimer: The original language of this document is Thai. The Company provides the English translation for reference and convenience purposes only. In case of any discrepancies between this translation and the original Thai language, the original Thai language shall prevail and supersede the English-translated version in all aspects.

12

- **Country Concentration Risk** caused by investing in one country more than 20% of the NAV. If the event affects such countries, such as politics, economy, society, etc., the fund may have more volatility operating performance than the diversified fund in many countries.

Disclaimer: The original language of this document is Thai. The Company provides the English translation for reference and convenience purposes only. In case of any discrepancies between this translation and the original Thai language, the original Thai language shall prevail and supersede the English-translated version in all aspects.

13

Information of iShares Global REIT ETF (REET US) (As of 30 June 2020)



iShares Global REIT ETF
Fact Sheet as of 06/30/2020



The iShares Global REIT ETF seeks to track the investment results of an index composed of global real estate equities in developed and emerging markets.

WHY REET?

- 1 Broad exposure to REITs from around the world, which invest in real estate directly and trade like stocks
- 2 Access income-oriented real estate
- 3 Use to diversify your portfolio, seek income, or express a sector view

GROWTH OF 10,000 USD SINCE INCEPTION



The Growth of \$10,000 chart reflects a hypothetical \$10,000 investment and assumes reinvestment of dividends and capital gains. Fund expenses, including management fees and other expenses were deducted.

PERFORMANCE

	1 Year	3 Year	5 Year	10 Year	Since Inception
NAV	-17.36%	-1.63%	1.77%	N/A	1.64%
Market Price	-17.32%	-1.67%	1.73%	N/A	1.65%
Benchmark	-18.03%	-2.51%	0.94%	N/A	0.84%

The performance quoted represents past performance and does not guarantee future results. Investment return and principal value of an investment will fluctuate so that an investor's shares, when sold or redeemed, may be worth more or less than the original cost. Current performance may be lower or higher than the performance quoted. Performance data current to the most recent month end may be obtained by visiting www.iShares.com or www.blackrock.com.

Market returns are based upon the midpoint of the bid/ask spread at 4:00 p.m. eastern time (when NAV is normally determined for most ETFs), and do not represent the returns you would receive if you traded shares at other times.

TOP SECTORS (%)

Industrial REIT's	16.87%
Retail REIT's	16.74%
Residential REIT's	16.30%
Office REIT's	14.45%
Specialized REIT's	11.82%
Diversified REIT's	11.28%
Health Care REIT's	9.22%
Hotel & Resort REIT's	2.50%
Cash and/or Derivatives	0.81%

FUND CHARACTERISTICS

Beta vs. S&P 500	0.89
Standard Deviation (3yrs)	18.79%
Price to Earnings	18.25
Price to Book Ratio	1.31

KEY FACTS

Fund Launch Date	07/08/2014
Expense Ratio	0.14%
Benchmark	FTSE EPRA Nareit Global REITS Net Total Return Index
30 Day SEC Yield	4.22%
Number of Holdings	313
Net Assets	\$1,877,812,248
Ticker	REET
CUSIP	46434V647
Exchange	NYSE Arca

TOP HOLDINGS (%)

PROLOGIS REIT INC	6.25
DIGITAL REALTY TRUST REIT INC	3.45
PUBLIC STORAGE REIT	2.63
AVALONBAY COMMUNITIES REIT INC	1.97
WELLTOWER INC	1.96
EQUITY RESIDENTIAL REIT	1.96
SIMON PROPERTY GROUP REIT INC	1.89
REALTY INCOME REIT CORP	1.86
ALEXANDRIA REAL ESTATE EQUITIES RE	1.84
LINK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	1.53
	25.34

Holdings are subject to change.

Disclaimer: The original language of this document is Thai. The Company provides the English translation for reference and convenience purposes only. In case of any discrepancies between this translation and the original Thai language, the original Thai language shall prevail and supersede the English-translated version in all aspects.

Source : Bangkok Capital Asset Management (2020).



Netwealth Superannuation Master Fund Standard Risk Measure

1 March 2020

Issuer/trustee details:

Netwealth Investments Limited
ABN 85 090 569 109
AFSL 230975

Fund details:

Netwealth Superannuation Master Fund
ABN 94 573 747 704

What is the Standard Risk Measure?

To assist members in comparing levels of investment risk across investment options, Netwealth has adopted guidelines that have been issued by the Association of Superannuation Funds of Australia (ASFA) and the Financial Services Council (FSC).

These guidelines indicate that certain investment risks should be measured based on a consistent methodology and disclosed to fund members using a Standard Risk Measure (SRM).

The SRM is the likely number of negative annual returns over a 20 year period for each investment option. Netwealth calculates a SRM for each investment option in the Netwealth Superannuation Master Fund (the Fund) using the following methodology.

Netwealth's SRM methodology

Netwealth classifies assets into investment categories. The SRM for each investment option has been calculated using past returns from each investment category, assumptions about how investment markets are forecast to perform, the likely fluctuations in returns and the relationship between asset classes (i.e. long term capital market assumptions for each asset class). These assumptions combine both academic research and practical experience and are based on fundamental drivers, historical returns, structural factors (including liquidity) and the inflationary environment.

These assumptions are not guaranteed.

Long term capital market assumptions are forward- looking estimates of returns for each investment category and/ or investment option. Where an asset type is not listed on an exchange, return estimates have been made using similar listed assets.

Investments classified as "alternative investments" are assessed with consideration to factors such as their historical return pattern in addition to the most relevant forward looking capital market assumptions. Alternatives investments have the most diverse range of strategies

available and hence many SRM scores are determined based on the actual investment option. Having developed the long-term capital market assumptions, the estimated number of negative returns over a 20 year period is determined and SRM score applied.

The SRM is reviewed annually or earlier where there has been a material change in assumption

Explanation of risk bands and labelling

There are seven risk bands in the ASFA/FSC SRM methodology. Each risk band relates to a specific number of estimated negative annual returns over 20 years. A risk label has been assigned to each of the risk bands.

These bands range from very low risk (cash based options, where there are less than 0.5 expected negative annual returns in any 20 year' period) to very high risk (geared options, when there are six or more expected negative years out of 20).

The full range of risk bands are as follows:

Risk band	Risk label	Estimated number of negative annual returns over any 20-year period
1	Very low	Less than 0.5
2	Low	0.5 to less than 1
3	Low to medium	1 to less than 2
4	Medium	2 to less than 3
5	Medium to high	3 to less than 4
6	High	4 to less than 6
7	Very high	6 or greater

Actual outcomes may differ significantly from these projections and estimates.



Netwealth Superannuation Master Fund Standard Risk Measure

1 March 2020

Issuer/trustee details:

Netwealth Investments Limited
ABN 85 090 569 109
AFSL 230975

Fund details:

Netwealth Superannuation Master
Fund
ABN 94 573 747 704

What is the Standard Risk Measure?

To assist members in comparing levels of investment risk across investment options, Netwealth has adopted guidelines that have been issued by the Association of Superannuation Funds of Australia (ASFA) and the Financial Services Council (FSC).

These guidelines indicate that certain investment risks should be measured based on a consistent methodology and disclosed to fund members using a Standard Risk Measure (SRM).

The SRM is the likely number of negative annual returns over a 20 year period for each investment option. Netwealth calculates a SRM for each investment option in the Netwealth Superannuation Master Fund (**the Fund**) using the following methodology.

Netwealth's SRM methodology

Netwealth classifies assets into investment categories. The SRM for each investment option has been calculated using past returns from each investment category, assumptions about how investment markets are forecast to perform, the likely fluctuations in returns and the relationship between asset classes (i.e. long term capital market assumptions for each asset class). These assumptions combine both academic research and practical experience and are based on fundamental drivers, historical returns, structural factors (including liquidity) and the inflationary environment.

These assumptions are not guaranteed.

Long term capital market assumptions are forward- looking estimates of returns for each investment category and/ or investment option. Where an asset type is not listed on an exchange, return estimates have been made using similar listed assets.

Investments classified as "alternative investments" are assessed with consideration to factors such as their historical return pattern in addition to the most relevant forward looking capital market assumptions. Alternatives investments have the most diverse range of strategies

available and hence many SRM scores are determined based on the actual investment option. Having developed the long-term capital market assumptions, the estimated number of negative returns over a 20 year period is determined and SRM score applied.

The SRM is reviewed annually or earlier where there has been a material change in assumption

Explanation of risk bands and labelling

There are seven risk bands in the ASFA/FSC SRM methodology. Each risk band relates to a specific number of estimated negative annual returns over 20 years. A risk label has been assigned to each of the risk bands.

These bands range from very low risk (cash based options, where there are less than 0.5 expected negative annual returns in any 20 year' period) to very high risk (geared options, when there are six or more expected negative years out of 20).

The full range of risk bands are as follows:

Risk band	Risk label	Estimated number of negative annual returns over any 20-year period
1	Very low	Less than 0.5
2	Low	0.5 to less than 1
3	Low to medium	1 to less than 2
4	Medium	2 to less than 3
5	Medium to high	3 to less than 4
6	High	4 to less than 6
7	Very high	6 or greater

Actual outcomes may differ significantly from these projections and estimates.

Annexe 15 - Note de risque de liquidité sous la méthodologie indienne

Instrument financier	Valeur du risque de liquidité
PSU/SDLs classés TREPS/G-Sec/AAA	1
Titres de créance cotés AAA sans structures sur mesure/obligations structurées, rehaussements de crédit ou options intégrées*.	2
Titres de créance cotés AA+ sans structures sur mesure/obligations structurées, rehaussements de crédit ou 3 options intégrées*.	3
Titres de créance cotés AA sans structures sur mesure/obligations structurées, rehaussements de crédit ou options intégrées*.	4
Titres de créance cotés AA- sans structures sur mesure/obligations structurées, rehaussements de crédit ou options intégrées*.	5
Titres de créance cotés A+ sans structures sur mesure/obligations structurées, rehaussements de crédit ou options intégrées*.	6
Titres de créance cotés A sans structures sur mesure/obligations structurées, rehaussements de crédit ou options intégrées*.	7
Titres de créance cotés A- sans structures sur mesure/obligations structurées, rehaussements de crédit ou options intégrées*.	8
Titres de créance cotés BBB sans structures sur mesure/obligations structurées, rehaussements de crédit ou options intégrées.	9
Titres de créance cotés BBB sans structures sur mesure/obligations structurées, rehaussements de crédit ou options intégrées*.	10
Titres de créance cotés BBB- sans structures sur mesure/obligations structurées, rehaussements de crédit ou options intégrées*.	11
Titres de créance notés AAA présentant l'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé - structure sur mesure - obligation structurée - rehaussement de crédit - options intégrées	3
Titres de créance notés AA + présentant l'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé - structure sur mesure - obligation structurée - rehaussement de crédit - options intégrées	4
Des titres de créance notés AA présentant l'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé - structure sur mesure - obligation structurée - rehaussement de crédit - options intégrées	5
Titres de créance notés AA- présentant l'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé - structure sur mesure - obligation structurée - rehaussement de crédit - options intégrées	6
Titres de créance notés A+ présentant l'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé - structure sur mesure - obligation structurée - rehaussement de crédit - options intégrées	7
Titres de créance notés A présentant l'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé - structure sur mesure - obligation structurée - rehaussement de crédit - options intégrées	8
Titres de créance notés A- présentant l'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé	9

- structure sur mesure	
- obligation structurée	
- rehaussement de crédit	
- options intégrées	
Titres de créance notés BBB+ dans la catégorie "investment grade" présentant l'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé	10
- structure sur mesure	
- obligation structurée	
- rehaussement de crédit	
- options intégrées	
Titres de créance notés BBB dans la catégorie "investment grade" présentant l'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé	11
- structure sur mesure	
- obligation structurée	
- rehaussement de crédit	
- options intégrées	
Titres de créance notés BBB- dans la catégorie "investment grade" présentant l'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé	12
- structure sur mesure	
- obligation structurée	
- rehaussement de crédit	
- options intégrées	
Titres de créance notés AAA présentant plus d'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé	4
- structure sur mesure	
- obligation structurée	
- rehaussement de crédit	
- options intégrées	
Titres de créance notés AA + présentant plus d'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé	5
- structure sur mesure	
- obligation structurée	
- rehaussement de crédit	
- options intégrées	
Titres de créance notés AA présentant plus d'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé	6
- structure sur mesure	
- obligation structurée	
- rehaussement de crédit	
- options intégrées	
Titres de créance notés AA- présentant plus d'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé	7
- structure sur mesure	
- obligation structurée	
- rehaussement de crédit	
- options intégrées	
Titres de créance notés A+ présentant plus d'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé	8
- structure sur mesure	
- obligation structurée	
- rehaussement de crédit	
- options intégrées	
Titres de créance notés A présentant plus d'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé	9
- structure sur mesure	
- obligation structurée	
- rehaussement de crédit	
- options intégrées	
Titres de créance notés A- présentant plus d'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé	10

- non listé	
- structure sur mesure	
- obligation structurée	
- rehaussement de crédit	
- options intégrées	
<hr/>	
Titres de créance notés BBB+ présentant plus d'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé	
- structure sur mesure	11
- obligation structurée	
- rehaussement de crédit	
options intégrées	
<hr/>	
Titres de créance notés BBB présentant plus d'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé	
- structure sur mesure	12
- obligation structurée	
- rehaussement de crédit	
- options intégrées	
<hr/>	
Titres de créance notés BBB- présentant plus d'une des caractéristiques suivantes*-. - non listé	
- structure sur mesure	13
- obligation structurée	
- rehaussement de crédit	
- options intégrées	
<hr/>	
Titres de créance de qualité inférieure à l'investissement et non notés	14
<hr/>	

*Ou toute autre structure / caractéristique qui augmente le risque de liquidité de l'instrument.

Source : SEBI circular n° SEBI/HO/IMD/DF3/CIR/P/2020/197.

Annexe 16 - Développement de la mesure MRAR de Morningstar

La mesure de performance ajustée au risque *MRAR* développée par l'entreprise est calculée au moyen de la formule suivante :

$$MRAR(\gamma) = \begin{cases} \left[\frac{1}{N} \sum_{i=1}^N (1 + ER_i)^{-\gamma} \right]^{\frac{-12}{\gamma}} - 1, & \gamma > -1, \gamma \neq 0 \\ \left[\prod_{i=1}^N (1 + ER_i) \right]^{\frac{12}{N}} - 1, & \gamma = 0 \end{cases}$$

Où :

- ER_i : rendement excédentaire géométrique du fonds d'investissement par rapport au taux sans risque observé à la fin du mois i .
- N : nombre d'observations mensuelles comprises dans la période d'évaluation ($N = 36$ dans le cas d'un calcul sur 3 ans).
- γ : coefficient d'aversion au risque fixé à 2 par Morningstar.
- ER^{CE} : à l'équivalent certain du rendement géométrique excédentaire.

Cette formule mathématique, qui peut paraître peu familière au premier abord, repose en réalité sur la théorie de l'utilité espérée. En supposant une aversion relative au risque constante, Morningstar utilise la fonction d'utilité suivante :

$$u(W) = \begin{cases} -\frac{W^{-\gamma}}{\gamma}, & \gamma > -1, \gamma \neq 0 \\ \ln W, & \gamma = 0 \end{cases}$$

$$W = W_0(1 + TR)$$

Où :

- W : état final de la richesse de l'investisseur.
- W_0 : état initial de la richesse de l'investisseur.
- TR : rendement total de l'investissement.

En fixant $W_0 = \frac{1}{1+RF}$, nous obtenons :

$$u(1 + ER) = - \begin{cases} \frac{(1 + ER)^{-\gamma}}{\gamma}, & x < 0 \\ \ln(1 + ER), & x \geq 0 \end{cases}$$

ER^{CE} correspond à l'équivalent certain du rendement excédentaire pour un niveau d'aversion au risque γ . Il est obtenu via l'égalité suivante :

$$u(1 + ER^{CE}(\gamma)) = E[u(1 + ER)]$$

$$1 + ER^{CE}(\gamma) = u^{-1}[E[u(1 + ER)]] = \begin{cases} (E[(1 + ER)^{-\gamma}])^{-\frac{1}{\gamma}}, & \gamma > -1, \gamma \neq 0 \\ e^{E[\ln(1+ER)]}, & \gamma = 0 \end{cases}$$

En estimant l'espérance de $(1 + ER)^{-\gamma}$ par un calcul de la moyenne arithmétique des observations mensuelles $(1 + ER_i)^{-\gamma}$ lorsque $\gamma > -1, \gamma \neq 0$ puis en annualisant, Morningstar obtient $MRAR(2)$, Lorsque $\gamma = 0$, $1 + ER^{CE}(\gamma)$ correspond à la moyenne géométrique des rendements excédentaires ER_t . En annualisant le résultat, Morningstar obtient $MRAR(0)$, qui correspond à la mesure de performance sans ajustement au risque.

Comme expliqué dans son document, la mesure de risque de Morningstar (MRR) est obtenue de la manière suivante :

$$MRR = MRAR(0) - MRAR(2) = \left[\prod_{i=1}^N (1 + ER_i) \right]^{\frac{12}{N}} - \left[\frac{1}{N} \sum_{i=1}^N (1 + ER_i)^{-2} \right]^{\frac{-12}{2}}$$

Où :

- $MRAR(0)$ correspond à la mesure de performance sans ajustement au risque, c'est-à-dire avec un coefficient d'aversion au risque $\gamma = 0$.
- $MRAR(2)$ correspond à la mesure de performance ajustée au risque avec un coefficient d'aversion au risque $\gamma = 2$.

Source : Morningstar (2016a).

Annexe 17 - Matrice de transition passant d'une fréquence hebdomadaire à journalière de 2017 à 2020

Année 2017		Fréquence journalière						
Fréquence hebdomadaire	SRI	1	2	3	4	5	6	Total
1		8						8
2		2	50	4				56
3			7	51	1			59
4				1	67	2		70
5					1	3		4
6							3	3
Total		10	57	56	69	5	3	200

Année 2018		Fréquence journalière						
Fréquence hebdomadaire	SRI	1	2	3	4	5	6	Total
1		8						8
2		2	55	3				60
3			5	50				55
4				1	70			71
5					1	3		4
6							2	2
Total		10	60	54	71	3	2	200

Année 2019		Fréquence journalière						
Fréquence hebdomadaire	SRI	1	2	3	4	5	6	Total
1		8						8
2		3	61	1				65
3			5	45				50
4				1	68	1		70
5					1	4		5
6							2	2
Total		11	66	47	69	5	2	200

Année 2020		Fréquence journalière						
Fréquence hebdomadaire	SRI	1	2	3	4	5	6	Total
1		7						7
2		1	45	2				48
3			8	47				55
4				7	60	3		70
5					10	7	1	18
6						1	1	2
Total		8	53	56	70	11	2	200

Source : Classe Emilien, Herr Donovan

Annexe 18 - Matrice de transition passant d'une fréquence mensuelle à journalière de 2017 à 2020

Année 2017		Fréquence journalière						
Fréquence mensuelle	SRI	1	2	3	4	5	6	Total
1		8						8
2		2	46	4				52
3			11	51	29			91
4				1	39	3		43
5					1	1		2
6							1	1
Total		10	57	56	69	5	3	200

Année 2018		Fréquence journalière						
Fréquence mensuelle	SRI	1	2	3	4	5	6	Total
1		9						9
2		1	54	2				57
3			6	52	33			91
4					37			37
5					1	2	1	4
6							1	1
Total		10	60	54	71	3	2	200

Année 2019		Fréquence journalière						
Fréquence mensuelle	SRI	1	2	3	4	5	6	Total
1		9						9
2		2	62	2				66
3			4	44	14			62
4				1	54	1		56
5					1	4		6
6							1	1
Total		11	66	47	69	5	2	200

Année 2020		Fréquence journalière						
Fréquence mensuelle	SRI	1	2	3	4	5	6	Total
1		6						6
2		2	43	5				50
3			10	43	3			56
4				8	59	4		71
5					8	6	1	15
6							1	1
Total		8	53	56	70	11	2	200

Source : Classe Emilien, Herr Donovan

Annexe 19 - Matrices de transition des classes de risque du SRI de 2017 à 2021

Année 2017 - 2018		2018						
SRI	1	2	3	4	5	6	7	
2017	1	10						
	2		57					
	3		3	53				
	4		1	1	67			
	5				3	2		
	6					1	2	
	7							

Année 2018 - 2019		2019						
SRI	1	2	3	4	5	6	7	
2018	1	10						
	2	1	59	1				
	3		6	47	1			
	4				68	2		
	5					3		
	6						2	
	7							

Année 2019 - 2020		2020						
SRI	1	2	3	4	5	6	7	
2019	1	11						
	2		63	2				
	3		2	46				
	4				69			
	5				1	4		
	6					1	1	
	7							

Année 2020 - 2021		2021						
SRI	1	2	3	4	5	6	7	
2020	1	8	3					
	2	2	46	16	1			
	3		3	37	8			
	4			1	56	13		
	5					5		
	6					1		
	7							

Source : Classe Emilien, Herr Donovan

